

RioTinto

Rencontre riveraine annuelle

11 juin 2021

Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean



Partage sécurité-communauté

- La saison des feux de forêt est commencée et déjà deux incendies ont éclatés dans le secteur de Chute-des-Passes
- Si vous vous trouvez sur plan d'eau et que vous voyez un avion de la SOPFEU faire des cercles au-dessus de vos têtes, c'est que celui-ci viendra se remplir
- Libérez l'espace!
- Les pilotes sont doués, mais il est plus facile pour eux de manoeuvrer quand le plan d'eau est libre. Vous éviterez aussi de ralentir inutilement les efforts de lutte aux incendies



Agenda – 11 juin 2021 (2,5h de rencontre)

Agenda	Objectif de l'échange	Durée	Responsables
• Introduction	Information	10 minutes	Sabrina
• Gestion hydrique – bilan de l'année 2020 et situation actuelle	Information et échange	25 minutes	Bruno
• Bilan 2020 et suivi des travaux	Information et échange	45 minutes	Sabrina et Caroline
• Pause		10 minutes	
• Renouvellement des baux	Information et échange	30 minutes	Richard et Sabrina
• Nouveau site Web	Information	10 minutes	Catherine
• Questions et varia		20 minutes	Tous

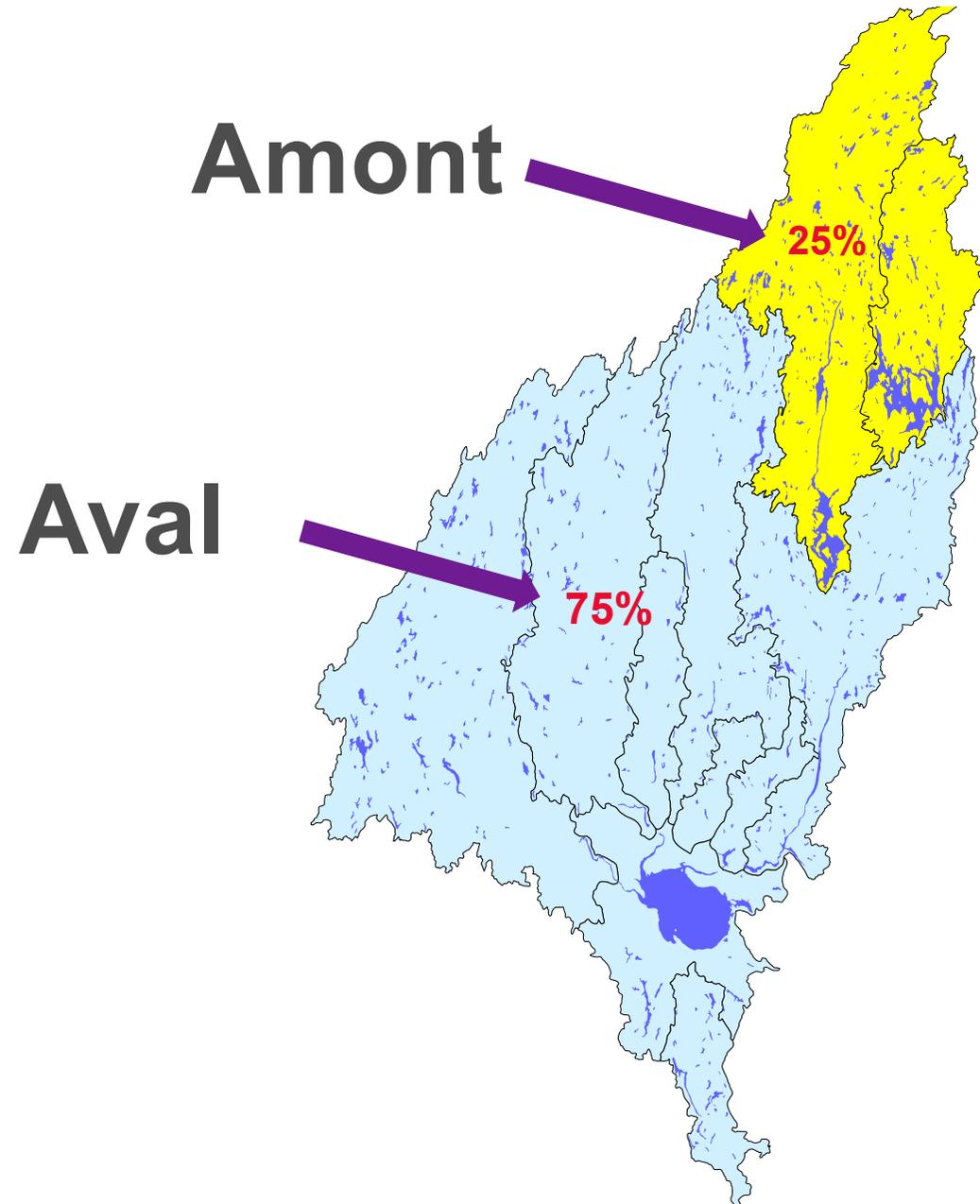
Gestion hydrique

- Bilan de l'année 2020
- Situation actuelle

Préparé par
Bruno Larouche, ing.

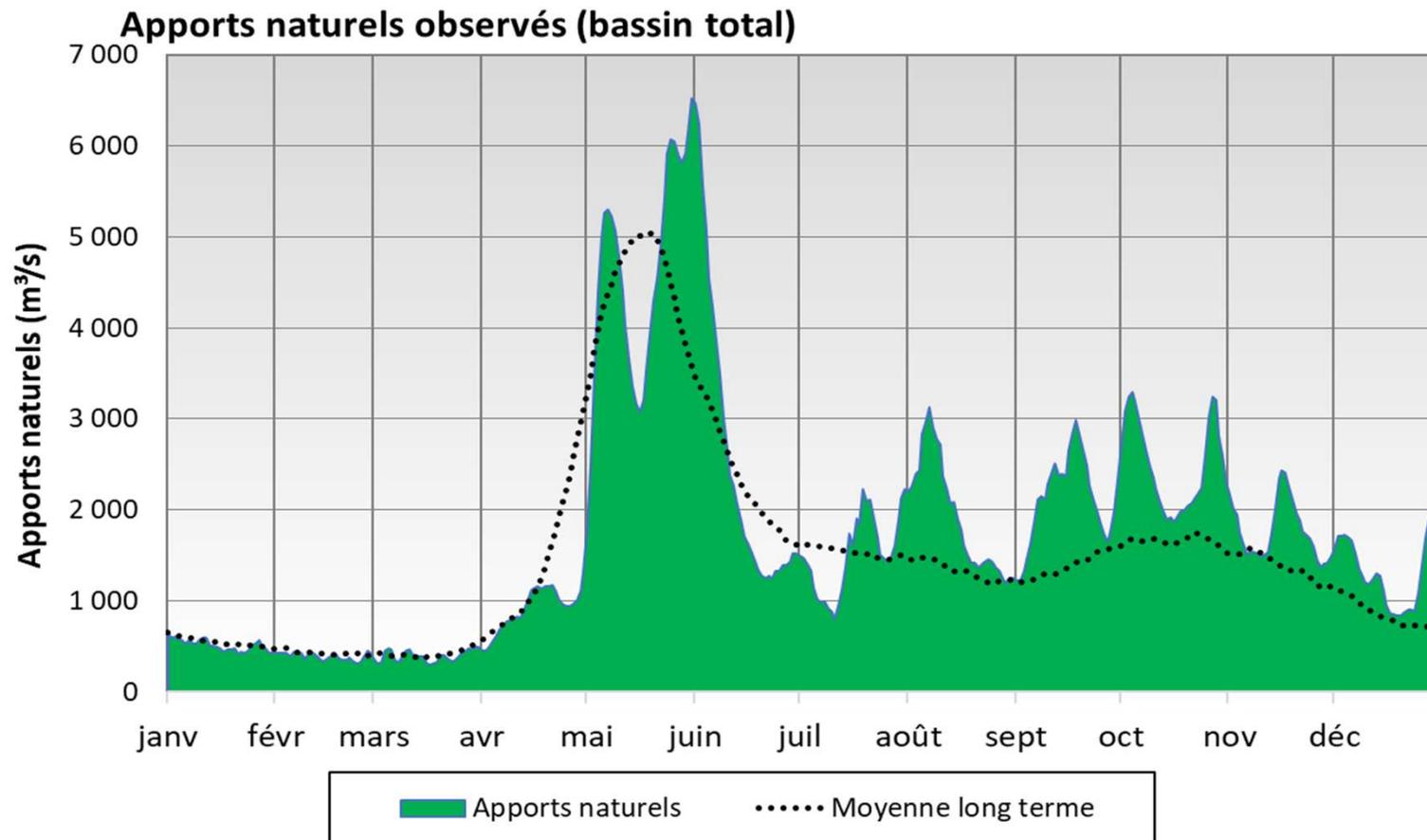


Bassins et réservoirs



Apports sur le bassin total

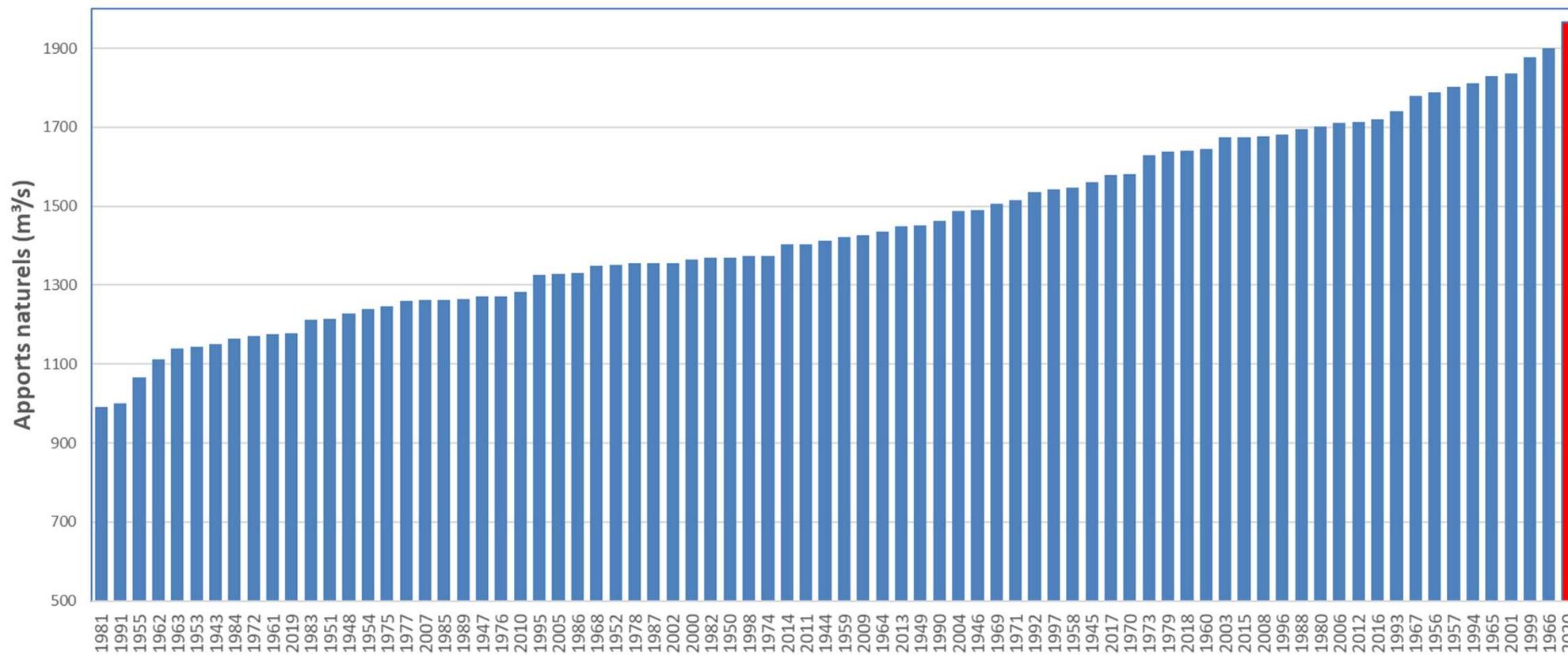
2020 représente 116 % de la normale du 1^{er} janvier au 31



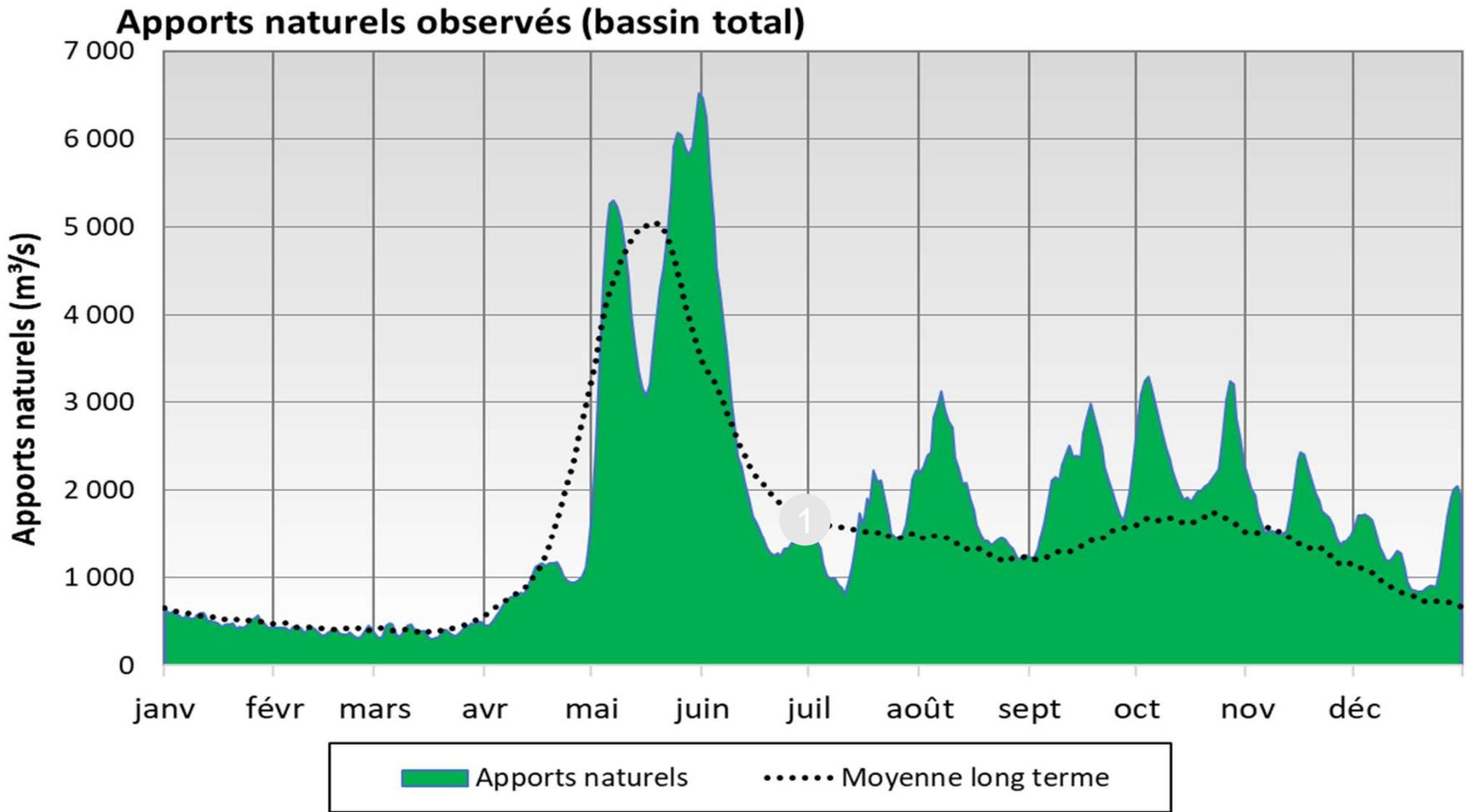
Apports observés		
Période	[m³/s]	% normale 1953-2020
Décembre 2019	642	76%
Janvier 2020	515	93%
Février 2020	392	90%
Mars 2020	400	93%
Avril 2020	950	64%
Mai 2020	4768	107%
Juin 2020	2377	104%
Juillet 2020	1534	100%
Août 2020	1896	143%
Septembre 2020	2167	155%
Octobre 2020	2477	149%
Novembre 2020	1753	128%
Hiver	489	86%
Printemps	2721	99%
Été-automne	1965	135%
Année 2020-2021	1661	112%

Un record d'apports naturels en été-automne

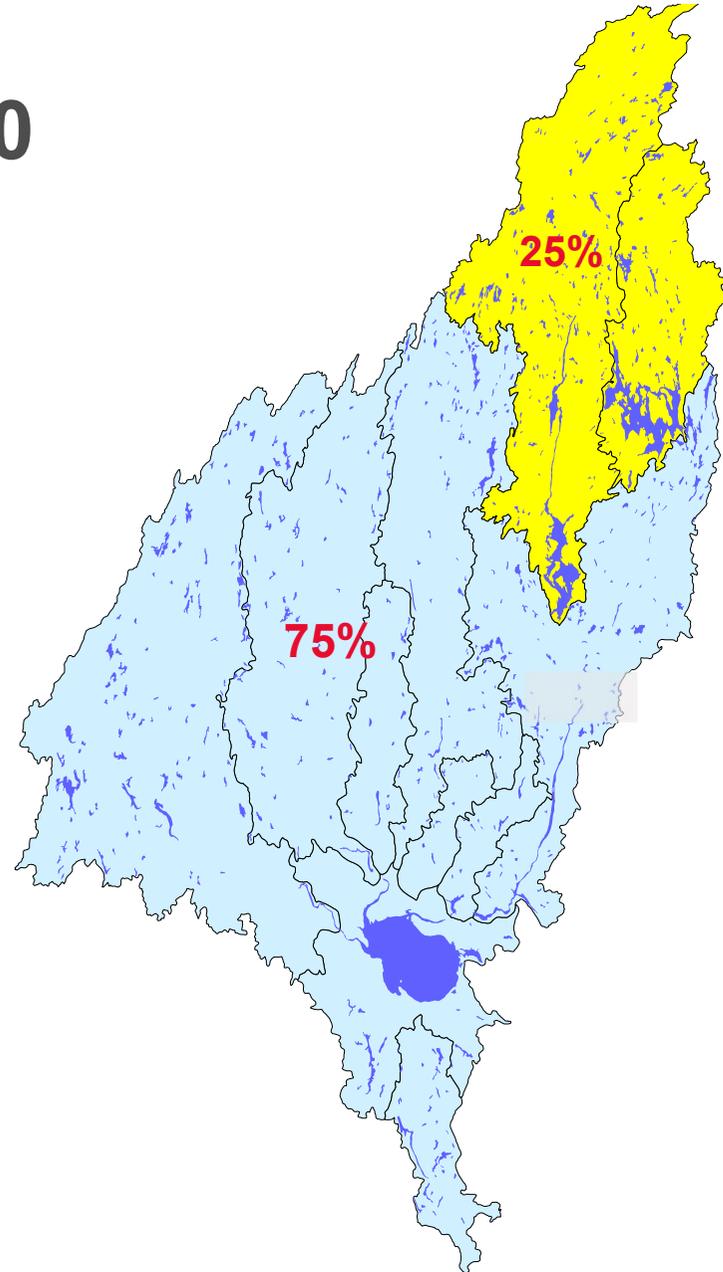
Apports naturels classés bassin total - 1er juillet au 30 novembre
1943-2020

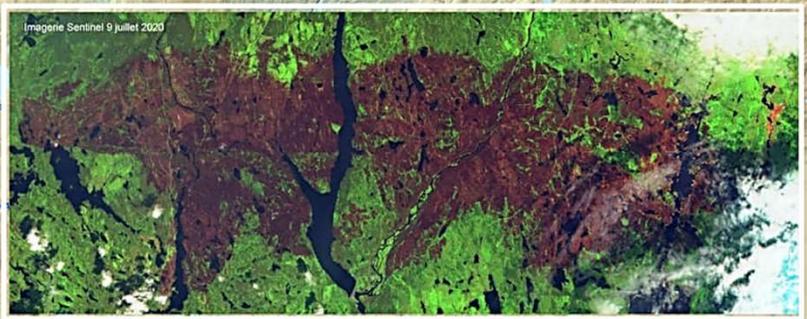
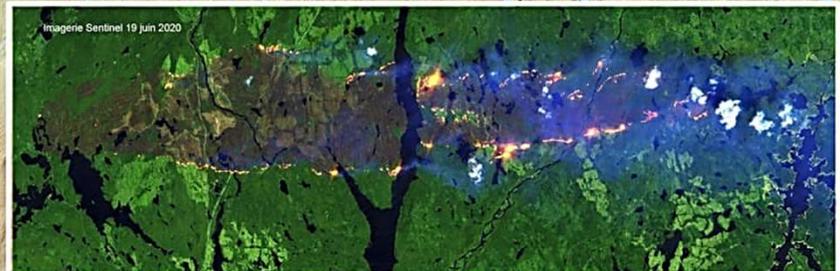
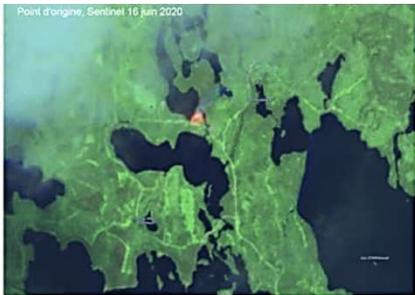
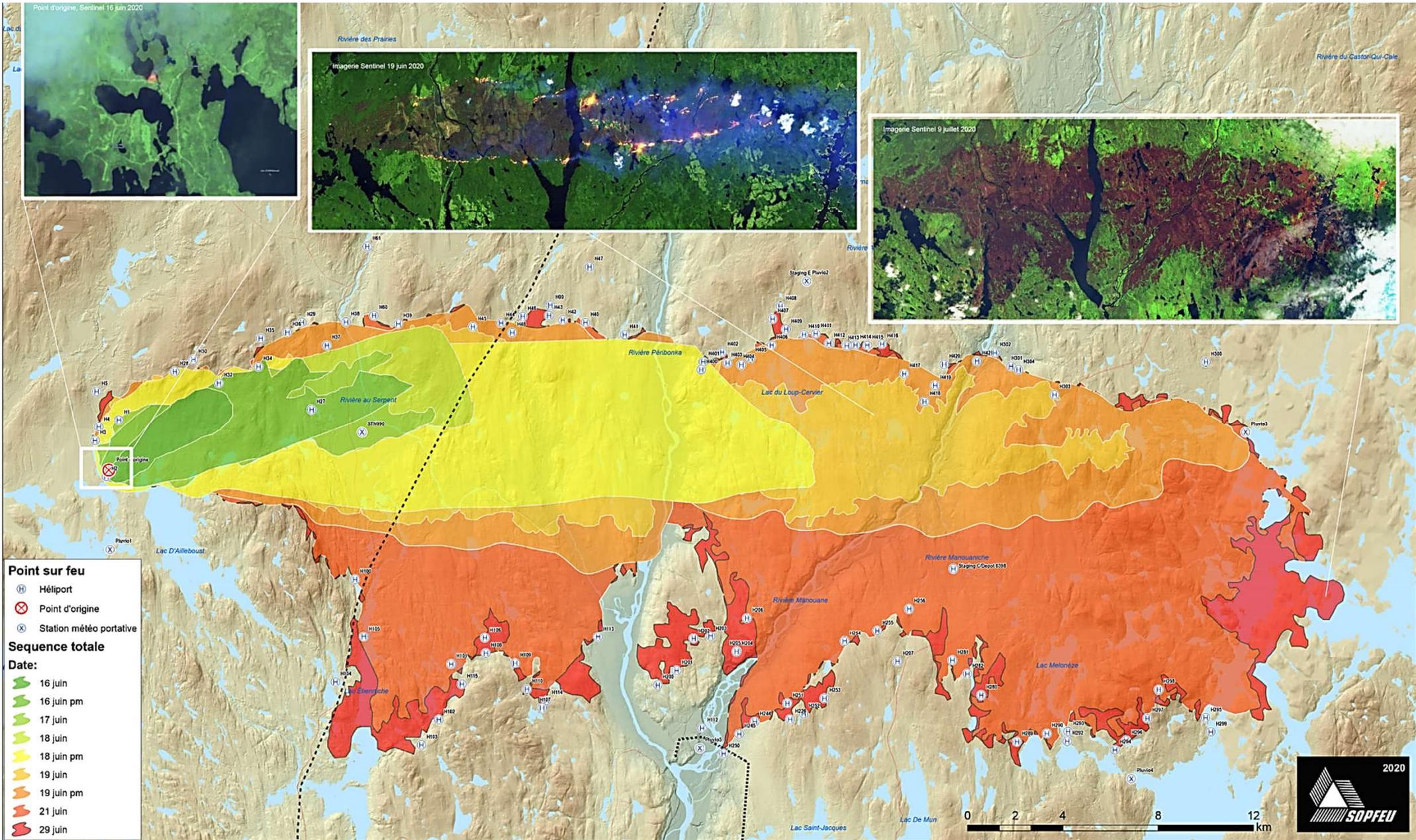


Apports sur le bassin total 2020 représente 116 % de la normale



Feu de Chute-des-Passes 2020

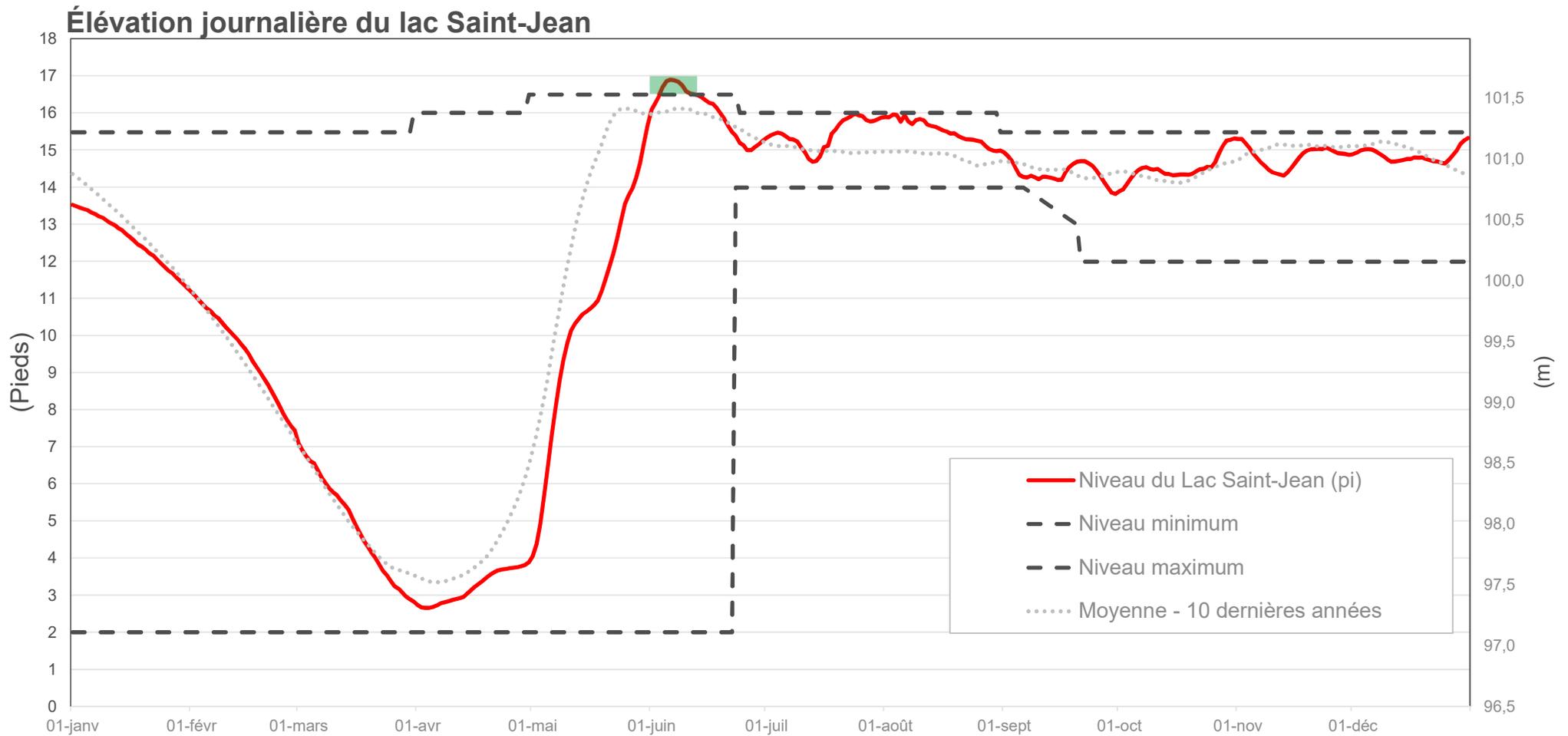




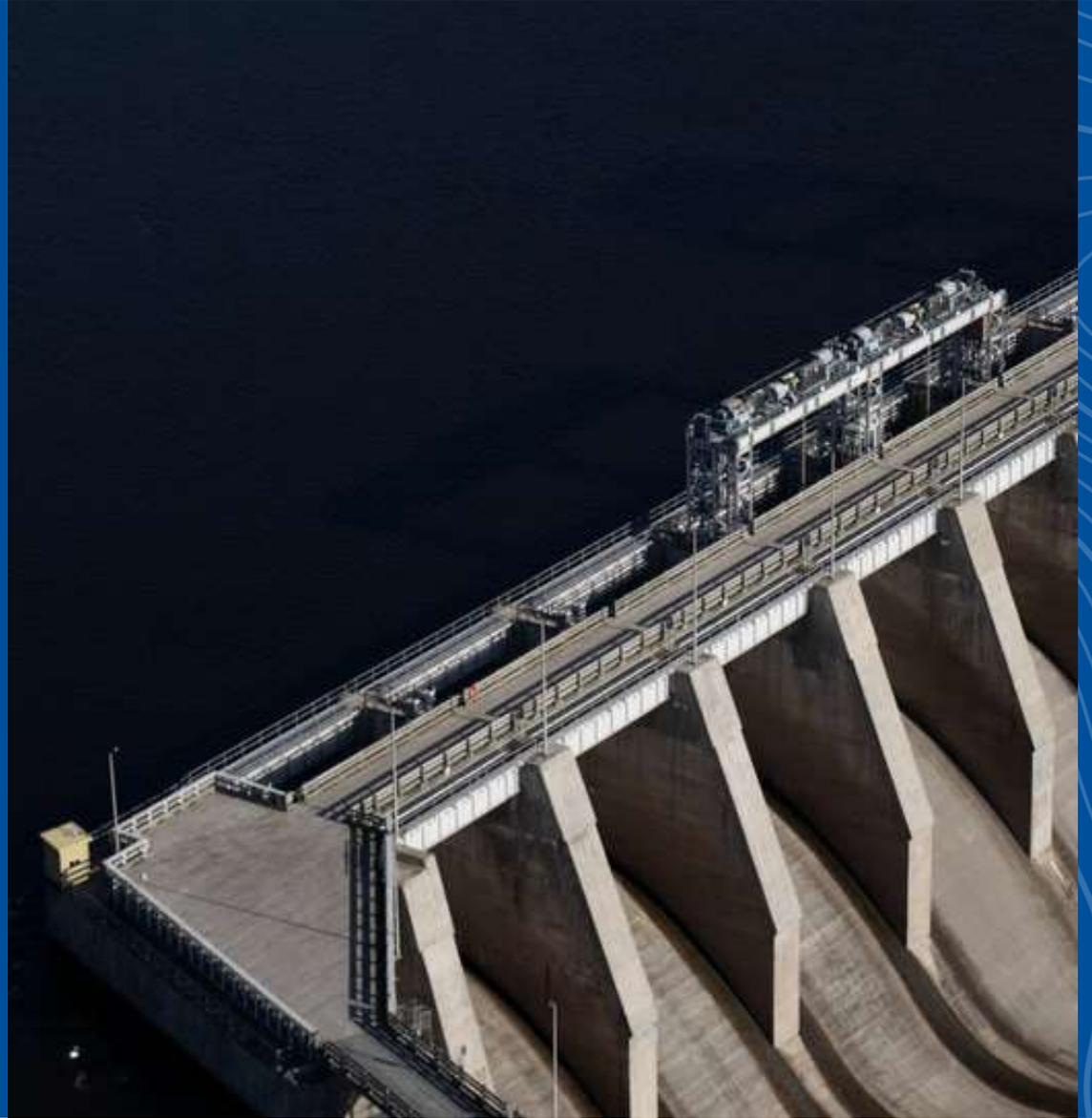
- Point sur feu**
- Ⓜ Hélicoptère
 - ⊗ Point d'origine
 - ⓧ Station météo portative
- Sequence totale**
- Date:
- 16 juin
 - 16 juin pm
 - 17 juin
 - 18 juin
 - 18 juin pm
 - 19 juin
 - 19 juin pm
 - 21 juin
 - 29 juin



Niveau du lac Saint-Jean 2020



L'année 2021 jusqu'à maintenant

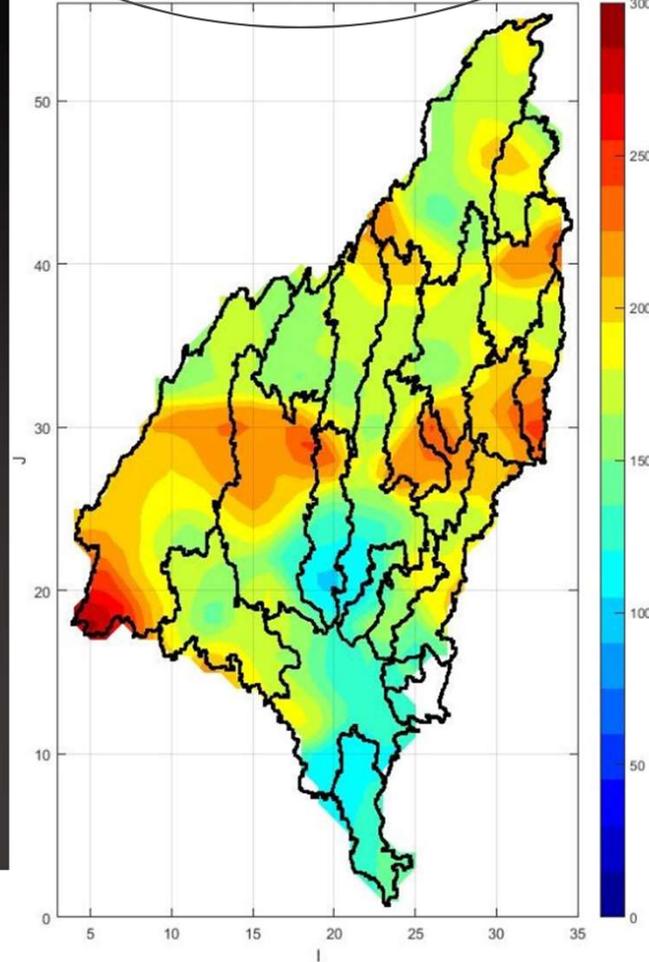


Neige et précipitations crue 2021

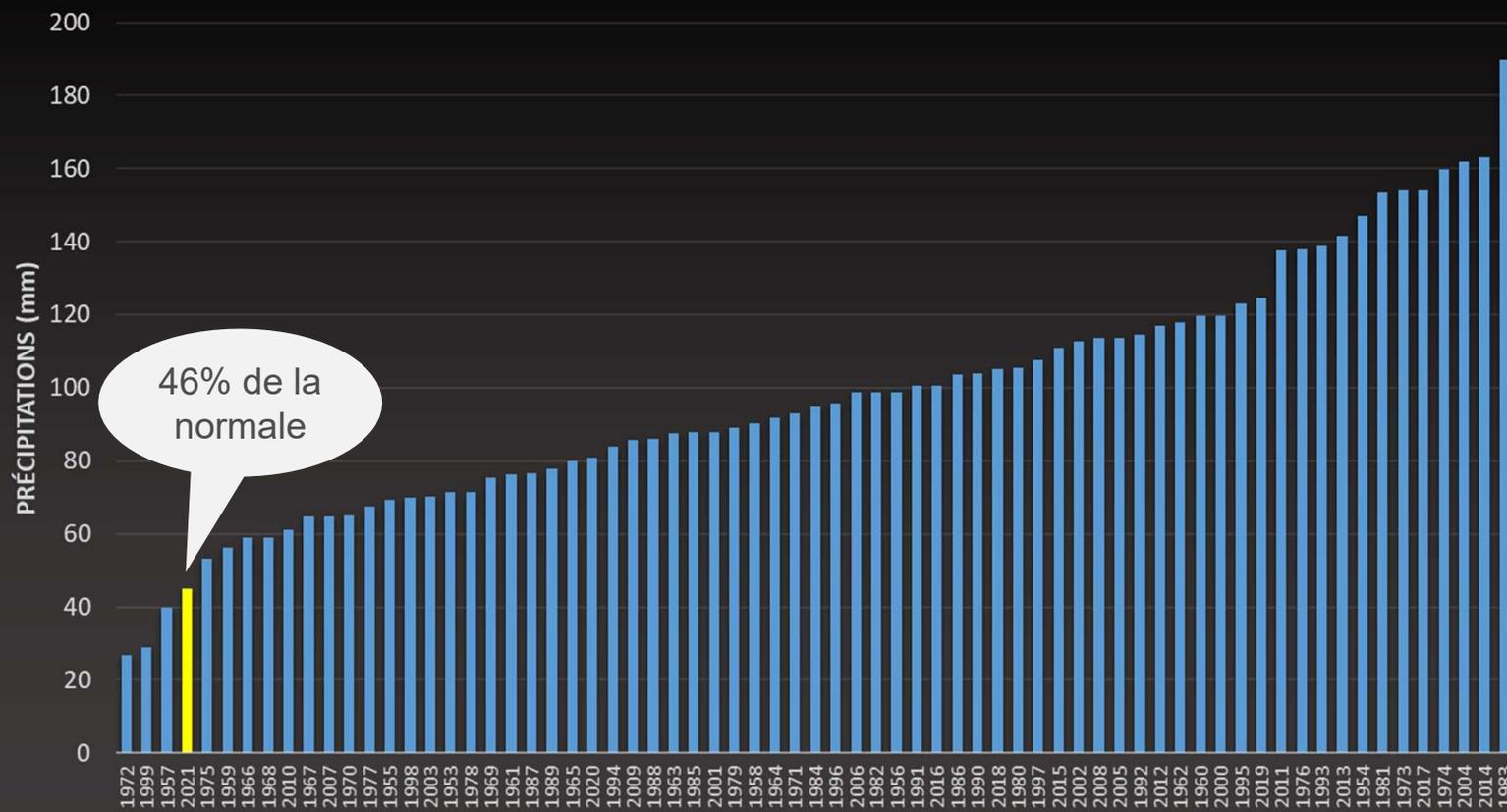
Neige au sol au 1^{er} mars

Amont	191 mm	(86%)
Aval	179 mm	(84%)
Total	182 mm	(85%)

Stock de neige en forêt le: 2021-03-08



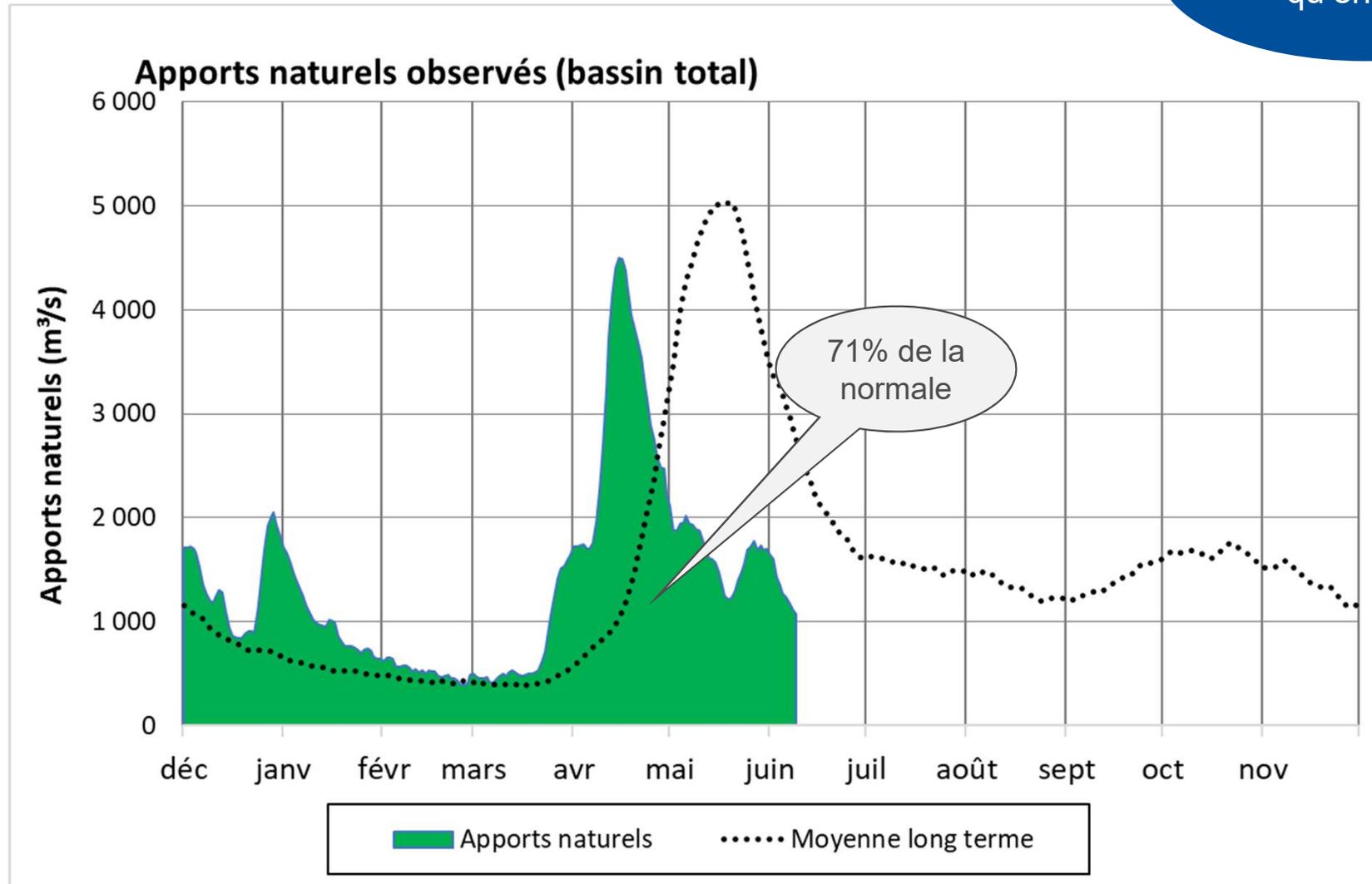
Précipitations - bassin total 1955-2021: 1 avril au 17 mai



46% de la normale

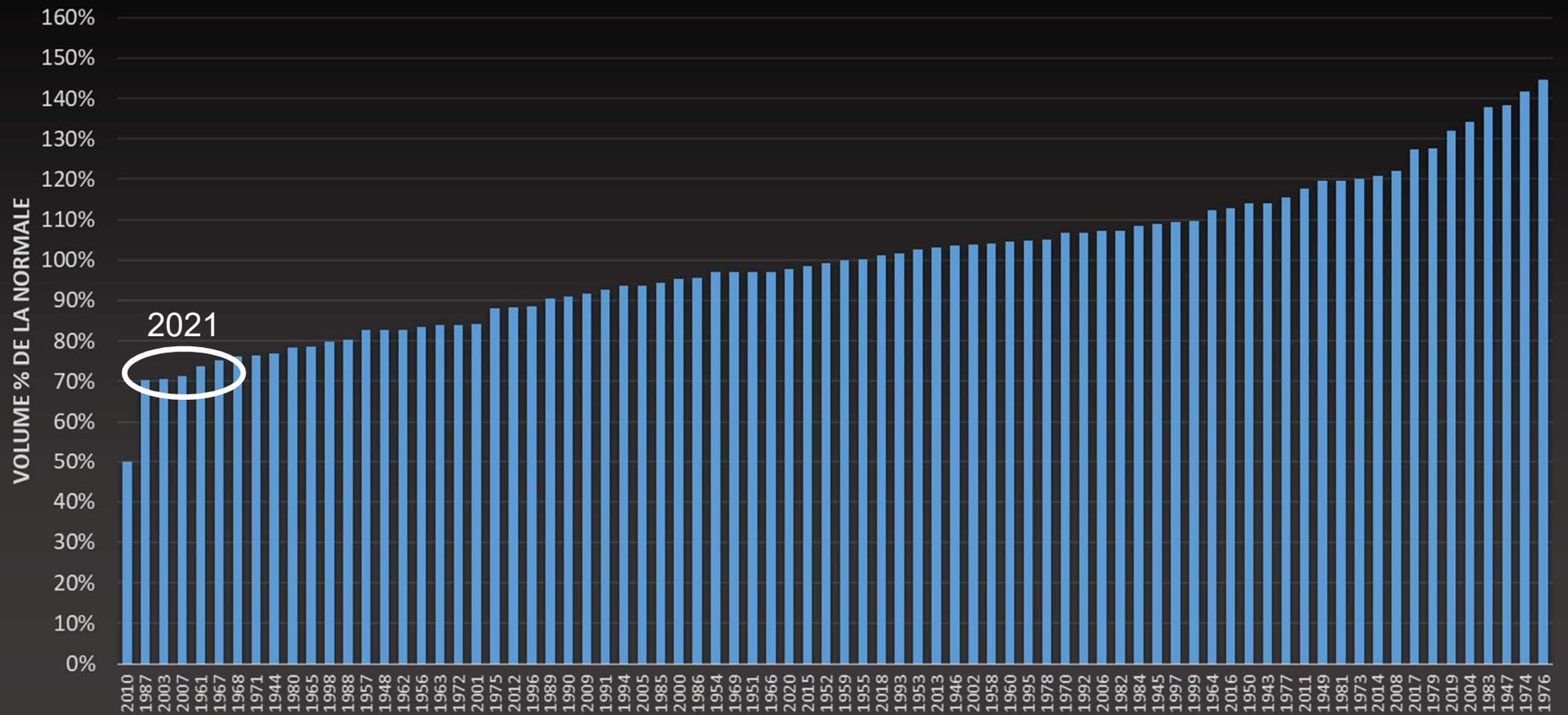
Apports naturels 2021

Tant en amont
qu'en aval

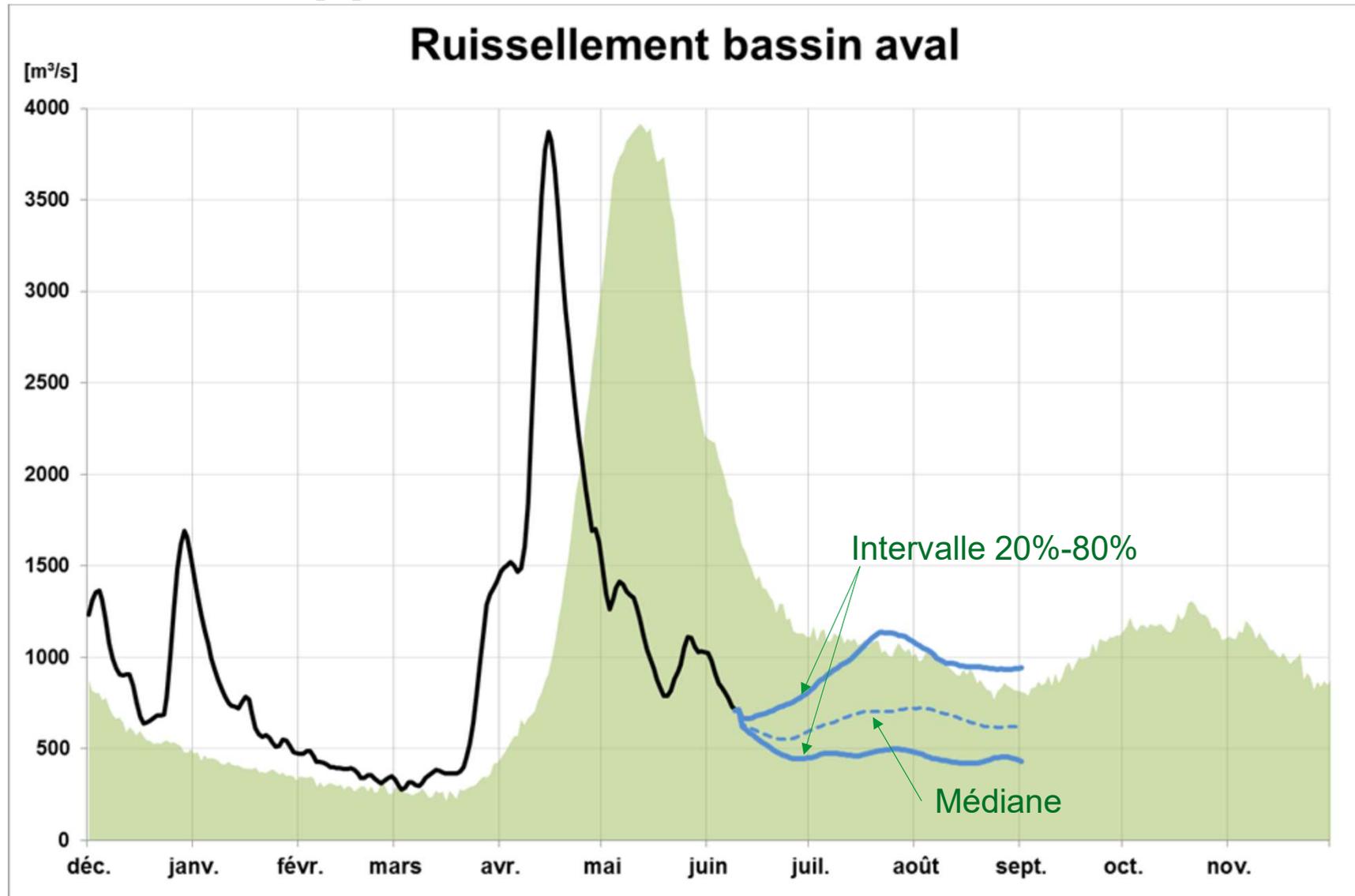


Apports naturels 2021 - volume de crue vs historique

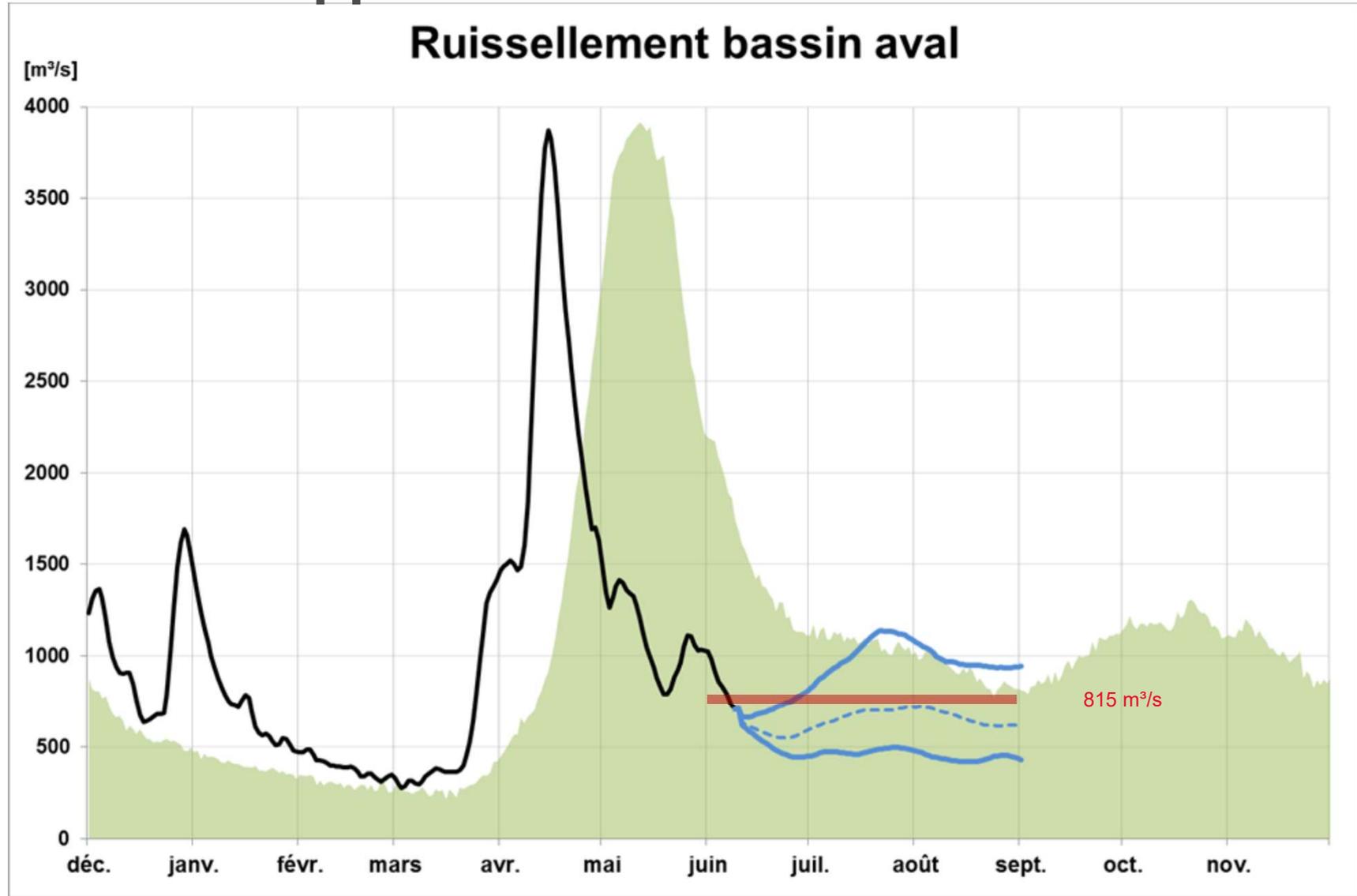
Volume de crue - bassin total 1943-2020: 1er avril au 30 juin



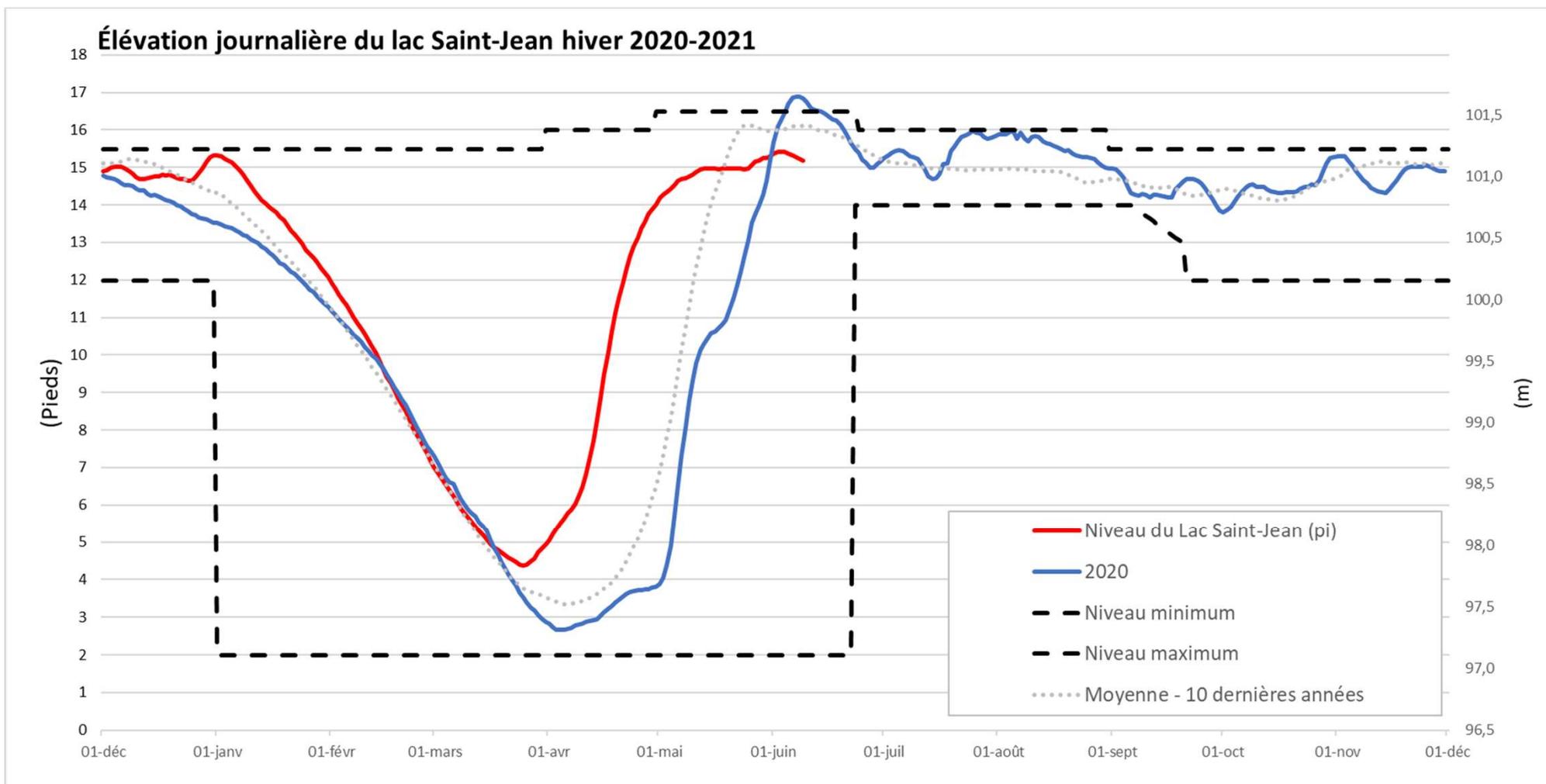
Projection des apports naturels au lac Saint-Jean



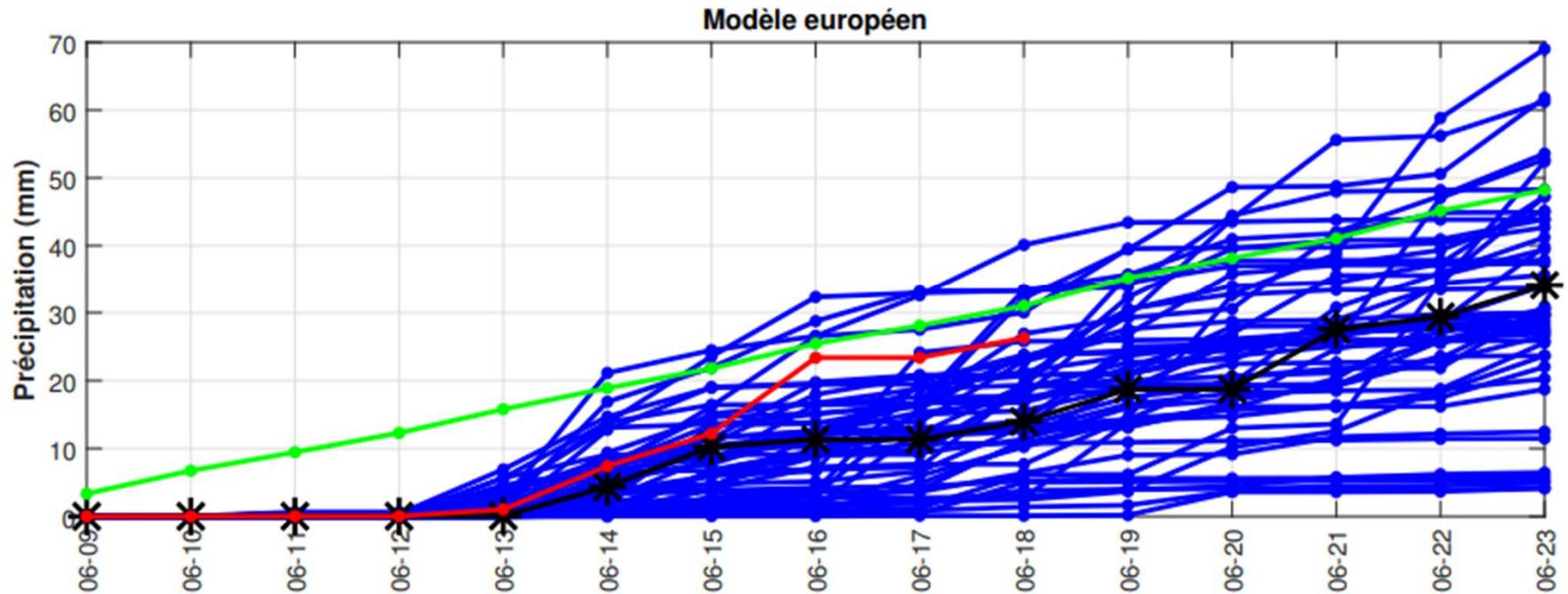
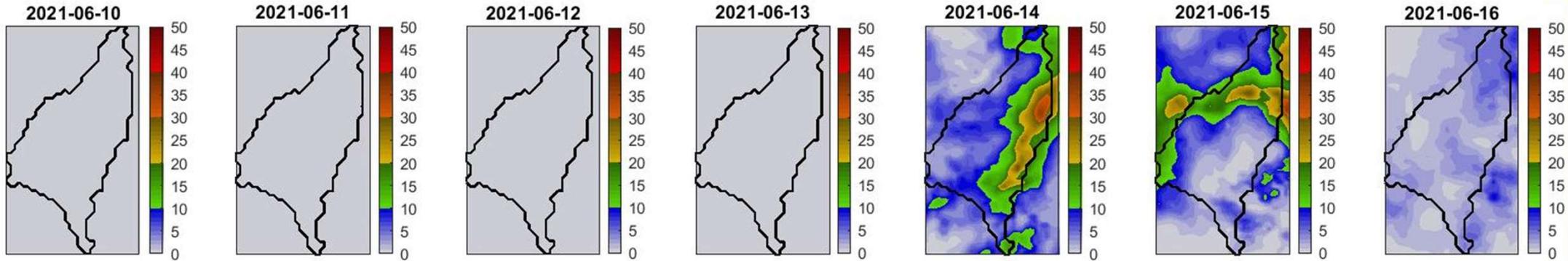
Projection des apports naturels au lac Saint-Jean



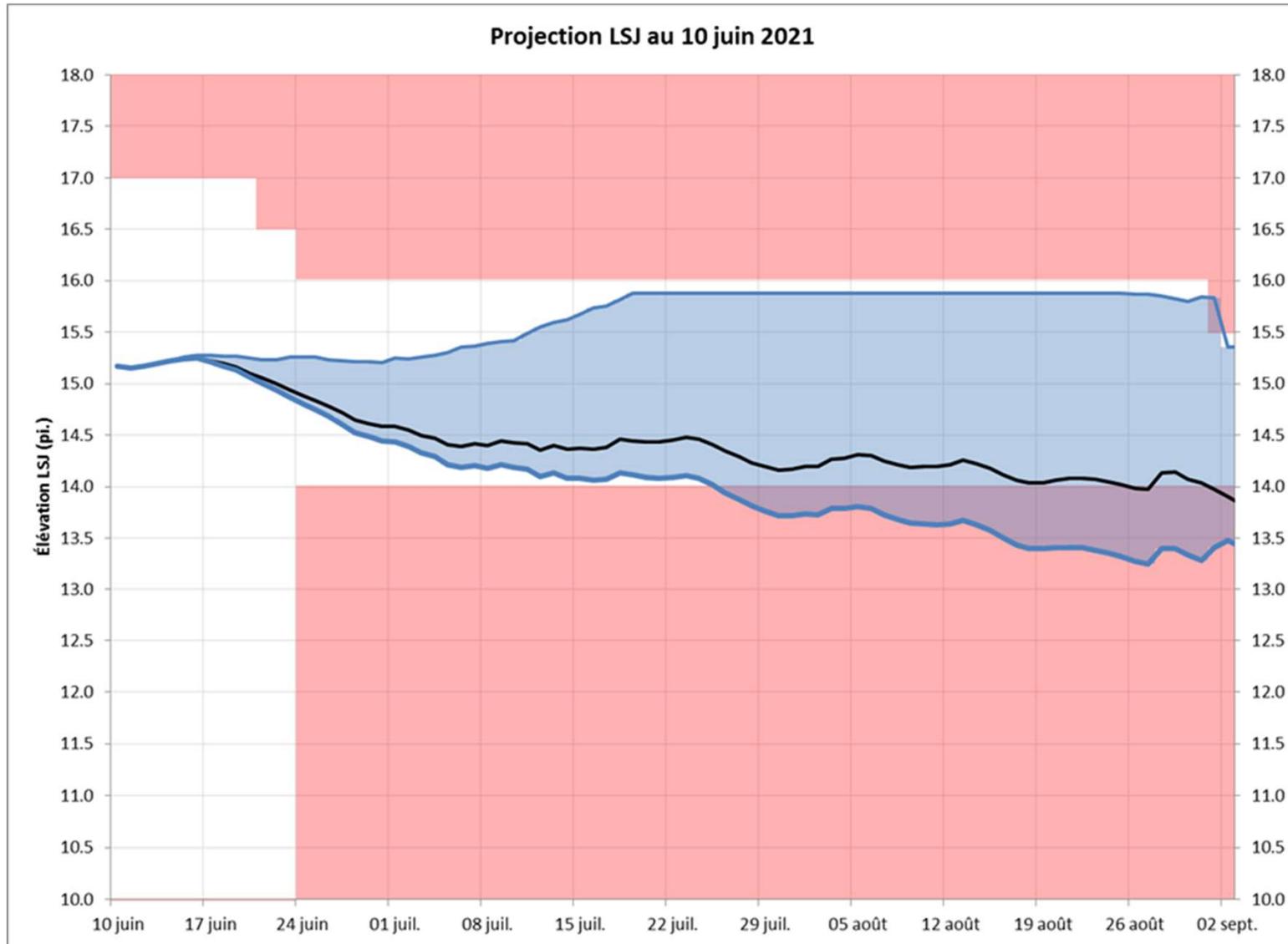
Niveaux du lac Saint-Jean en 2020 et 2021



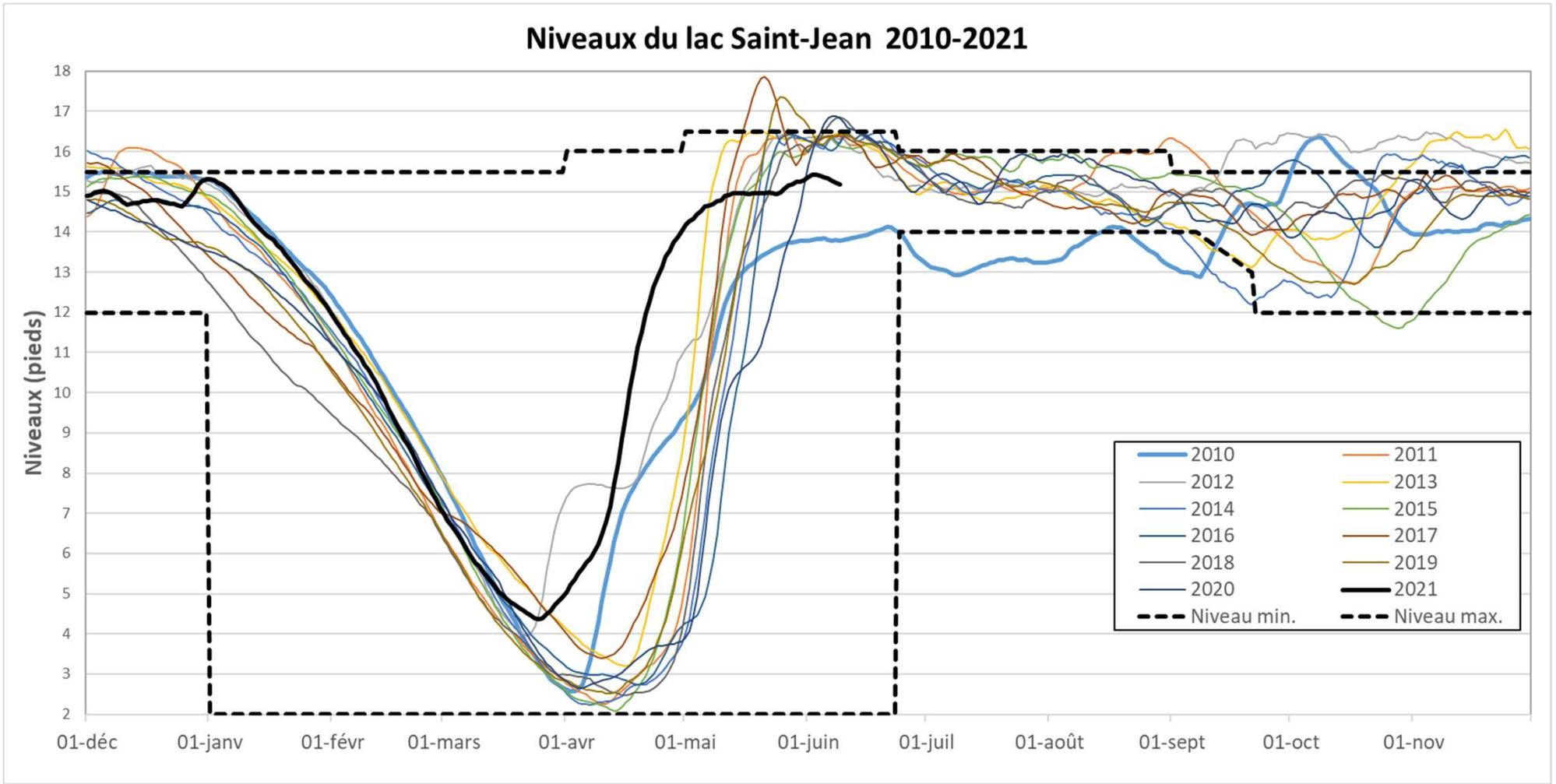
Prévisions météorologiques court terme – bassin total



Niveaux lac Saint-Jean – un aperçu : intervalle 20-80%



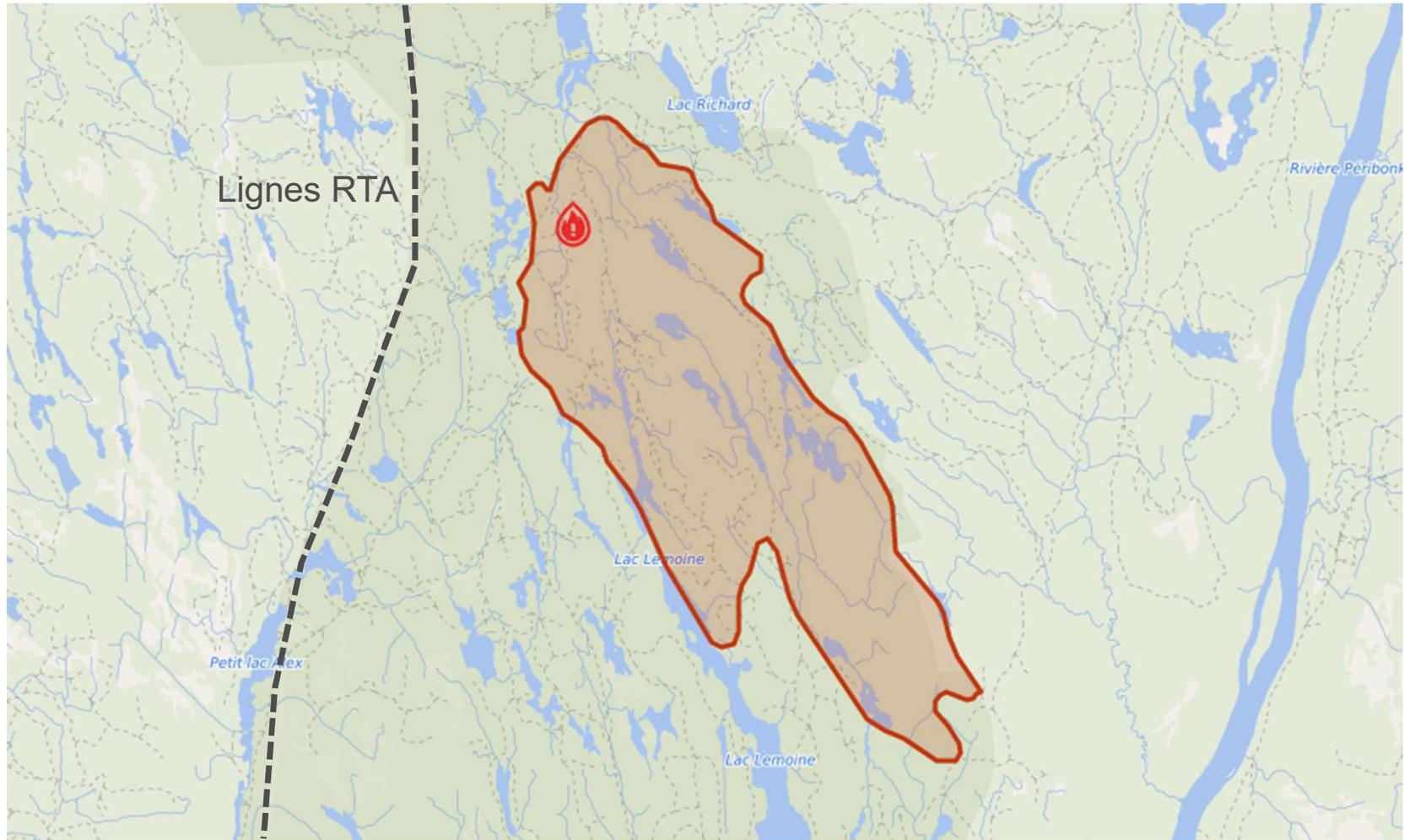
Niveaux du lac Saint-Jean 2010-2021



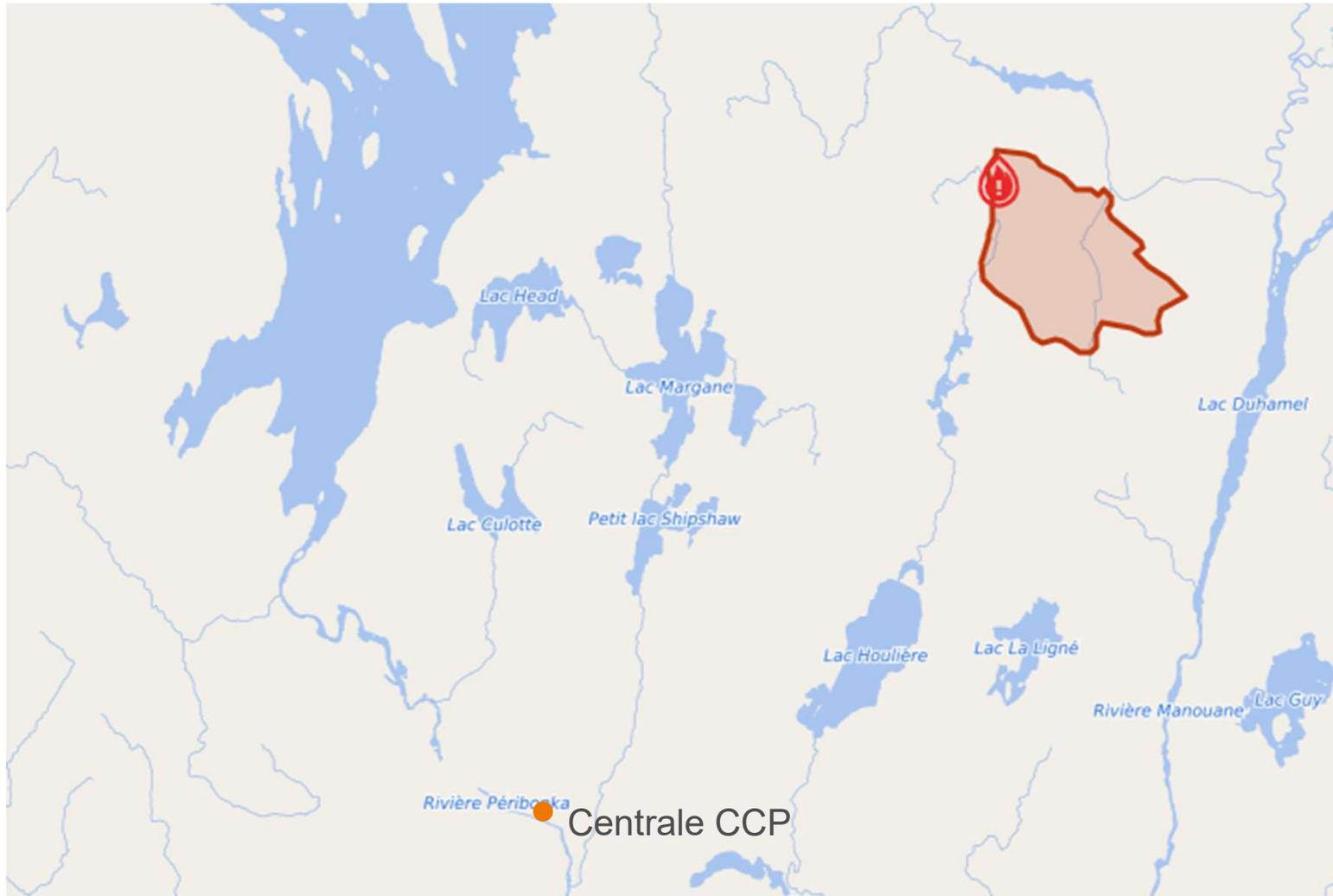
Feux sur le bassin de la rivière Péribonka 2021



Feux sur le bassin de la rivière Péribonka 2021



Feux sur le bassin de la rivière Péribonka 2021



En résumé

- Probabilités accrues d'un niveau du lac plus bas que dans les dernières années, pouvant être sous les 15 pieds durant l'été
- Pourquoi?
 - Couvert de neige plus faible que la normale (85 %)
 - Volume de crue plus faible que la normale (72 %)
 - Faibles précipitations d'avril (21 mm, soit 36 % de la normale)
 - Projections estivales des apports naturels - que nous ne contrôlons pas - sous la normale
- Rio Tinto déploie les efforts nécessaires pour atténuer la situation, mais c'est Dame Nature qui aura le dernier mot

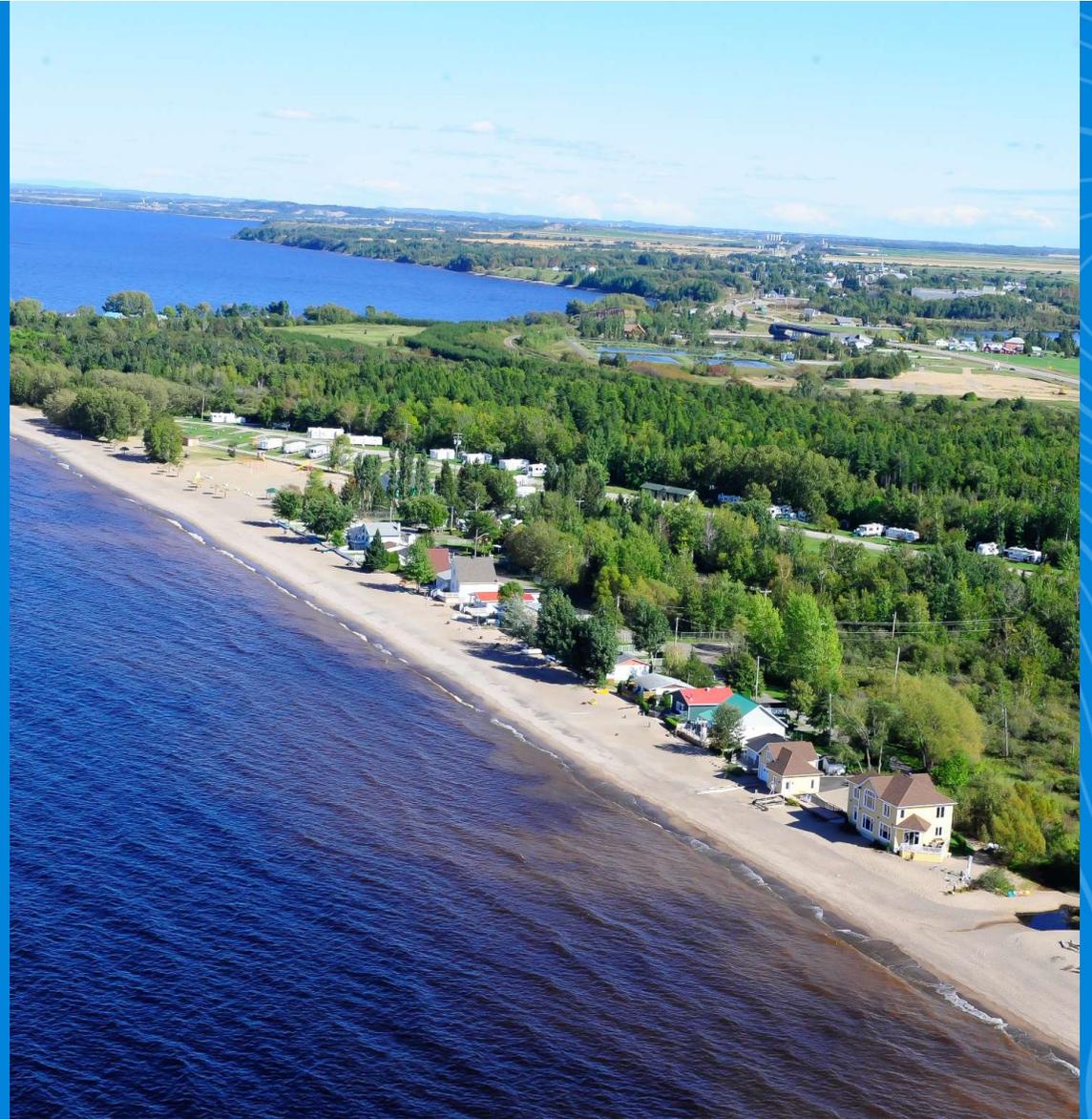
Niveaux du lac Saint-Jean 2020

Jour	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
1	13,50	11,12	6,99	2,70	4,19	16,16	15,35	15,88	14,91	13,90	15,30	14,92
2	13,46	11,01	6,81	2,66	4,61	16,36	15,42	15,88	14,74	14,00	15,26	14,96
3	13,42	10,90	6,67	2,65	5,28	16,57	15,46	16,00	14,62	14,15	15,12	15,01
4	13,39	10,79	6,59	2,66	6,09	16,79	15,46	15,82	14,43	14,30	14,98	15,02
5	13,34	10,69	6,46	2,70	6,91	16,90	15,41	15,88	14,27	14,41	14,83	15,01
6	13,29	10,60	6,26	2,76	7,69	16,88	15,35	15,84	14,26	14,48	14,73	14,98
7	13,24	10,50	6,10	2,80	8,41	16,86	15,29	15,69	14,26	14,53	14,62	14,93
8	13,19	10,41	5,95	2,82	9,05	16,79	15,27	15,76	14,27	14,52	14,52	14,86
9	13,13	10,29	5,82	2,85	9,57	16,67	15,14	15,84	14,22	14,48	14,43	14,81
10	13,07	10,17	5,75	2,88	9,96	16,53	15,02	15,82	14,31	14,48	14,39	14,70
11	13,00	10,06	5,62	2,91	10,22	16,55	14,85	15,75	14,28	14,45	14,34	14,69
12	12,93	9,94	5,49	2,94	10,39	16,49	14,72	15,66	14,27	14,39	14,31	14,69
13	12,86	9,82	5,38	2,99	10,51	16,46	14,66	15,64	14,25	14,35	14,36	14,73
14	12,78	9,71	5,20	3,09	10,61	16,39	14,77	15,61	14,21	14,34	14,47	14,74
15	12,70	9,57	4,97	3,18	10,67	16,32	14,91	15,56	14,19	14,31	14,60	14,75
16	12,61	9,40	4,76	3,27	10,76	16,27	15,03	15,51	14,27	14,33	14,74	14,77
17	12,51	9,23	4,56	3,34	10,86	16,20	15,27	15,47	14,45	14,34	14,86	14,79
18	12,43	9,07	4,39	3,42	11,05	16,07	15,50	15,46	14,58	14,32	14,94	14,79
19	12,36	8,91	4,22	3,51	11,34	15,91	15,60	15,42	14,66	14,34	14,99	14,78
20	12,27	8,74	4,07	3,58	11,67	15,75	15,77	15,35	14,70	14,39	15,02	14,74
21	12,19	8,58	3,92	3,64	12,03	15,58	15,83	15,30	14,69	14,45	15,04	14,71
22	12,10	8,39	3,76	3,68	12,40	15,41	15,86	15,28	14,67	14,49	15,03	14,70
23	12,00	8,19	3,61	3,70	12,82	15,28	15,95	15,28	14,62	14,50	15,06	14,67
24	11,90	7,99	3,46	3,72	13,30	15,17	15,95	15,26	14,53	14,53	15,04	14,64
25	11,80	7,80	3,32	3,73	13,67	15,04	15,89	15,27	14,38	14,57	14,99	14,69
26	11,72	7,64	3,20	3,74	13,84	14,97	15,86	15,18	14,22	14,77	14,94	14,80
27	11,63	7,49	3,13	3,76	14,09	15,03	15,78	15,08	14,07	14,98	14,91	14,91
28	11,53	7,37	3,02	3,79	14,41	15,12	15,77	15,01	13,92	15,18	14,89	15,06
29	11,42	7,19	2,91	3,84	14,87	15,20	15,81	14,98	13,83	15,27	14,88	15,22
30	11,32		2,86	3,96	15,40	15,28	15,85	15,00	13,86	15,29	14,86	15,29
31	11,22		2,78		15,88		15,89	14,97		15,31		15,33

Échanges et questions



Survol du bilan annuel 2020



Fiche bilan 2020



RioTinto

Bilan 2020 du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean

Une autre année de faibles conditions érosives

L'année 2020 aura été particulière à bien des égards. D'abord, elle a permis au Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean de présenter sa plus petite programmation des travaux depuis sa création, en 1966, grâce notamment à des conditions érosives en dessous des moyennes. Un résultat qui témoigne de la santé des berges du lac Saint-Jean.

Puis, la pandémie de la COVID-19 est venue poser des défis pour la consultation qui se sont avérés des opportunités de renouveler nos façons de faire. Les rencontres virtuelles ont offert de multiples échanges de qualité avec les différents intervenants, que ce soit dans le cadre de rencontres plus larges, telle la rencontre riveraine, ou plus intimes comme les rencontres directes avec les riverains. En tout, ce sont 125 rencontres qui ont eu lieu en 2020, le tout dans le respect des règles de la COVID-19.

Finalement, Dame nature est venue elle aussi ajouter sa touche à cette année avec des événements météorologiques exceptionnels. Rappelons-nous le printemps froid qui a mené à une crue lente et tardive, le mois de juin chaud et sec qui a favorisé la propagation du feu de forêt dans le secteur de Chute-des-Passes, suivi par l'automne le plus pluvieux depuis 1953!

Le Programme de stabilisation des berges a poursuivi sa mission axée sur le développement durable, c'est-à-dire de contrer l'érosion en tenant compte des aspects sociaux, environnementaux, économiques et techniques. Neuf suivis techniques, environnementaux, sociaux et archéologiques ont été réalisés afin de s'assurer que l'objectif global du programme soit atteint. Toutes les activités et les interventions du programme de stabilisation ont été réalisées en conformité avec le décret 2018-2027.

C'est ainsi que le Programme célèbre en 2021 sa 35^e année d'existence, plus fort de toute son expérience acquise et de ses relations solides bâties avec la communauté et les riverains.

 L'investissement global lié aux activités pour l'année 2020 s'élève à plus de **2 M\$**

[Disponible sur notre site Internet](#)

2020: autre année de faibles conditions érosives

- Programmation automne 2020-hiver 2021 est la plus petite en 35 ans!
- Une 7^e année consécutive de faibles conditions érosives
- Seulement 32 requêtes reçues par la communauté
- On continue la collaboration avec le Conseil de gestion durable et les intervenants du milieu



Sondage post-travaux :

95 % des riverains satisfaits de la consultation avant les travaux

67 %

des riverains satisfaits des travaux



Sondage post-travaux - faits saillants

7 sites de travaux

95 %

Satisfaction de la
consultation avant les
travaux
+ 5 % de personnes neutres

2018-2019

82 %

+ 9 % de personnes neutres

2017-2018

79 %

+ 4 % de personnes neutres

85 %

Satisfaction des
mesure d'atténuation
des travaux
+ 9,5 % de personnes
neutres

2018-2019

78 %

+11% de personnes neutres

2017-2018

71 %

+13% de personnes neutres

67 %

Satisfaction des travaux
+ 24 % de personnes neutres

2018-2019

65 %

+ 13 % de personnes neutres

2017-2018

46 %

+ 21 % de personnes neutres

Faits saillants

- **Résultats améliorés par rapport à 2019**
- Proportion de répondants semblable à l'an dernier (21 répondants pour 7 sites vs 45 répondants pour 13 sites)
- Les **communications personnelles** (lettre à la maison, porte-à-porte, courriels) et le **site internet** sont les sources d'informations les plus populaires
- Beaucoup de questionnements sur les **matériaux utilisés** (cadre du décret)
- Dans le secteur de Saint-Gédéon, les riverains déplorent que les pluies importantes ont fait partir une partie du matériel

Gestion participative

Les rencontres virtuelles ont permis de multiples échanges de qualité avec les différents intervenants

125
rencontres
au total

16
Conseil de
Gestion durable et
ses comités

28
porte-à-porte

30
représentants
d'associations
riveraines à la
rencontre annuelle

10
municipalités
+ 3 MRC
rencontrées

2020: bilan des conditions érosives

- Nombre de tempêtes et des conditions érosives inférieures à la moyenne pour une **7^e année consécutive**
- Vents dominants:
 - ouest-nord-ouest (ONO)
 - est-sud-est (ESE)



12 TEMPÊTES
(21 en moyenne)

110 HEURES de tempêtes
42% de la moyenne
(258 h en moyenne
entre 1993-2019)



217 JOURS libres de glace
(216 jours en moyenne
entre 1993-2019)

Travaux en 2020

- En 2020
 - Plus de 1,6 kilomètre de berge a été protégé de l'érosion
 - Représente 0,4% des secteurs suivis par le PSBLSJ



6

SITES DE TRAVAUX
(4 municipalités)

2M\$

INVESTIS

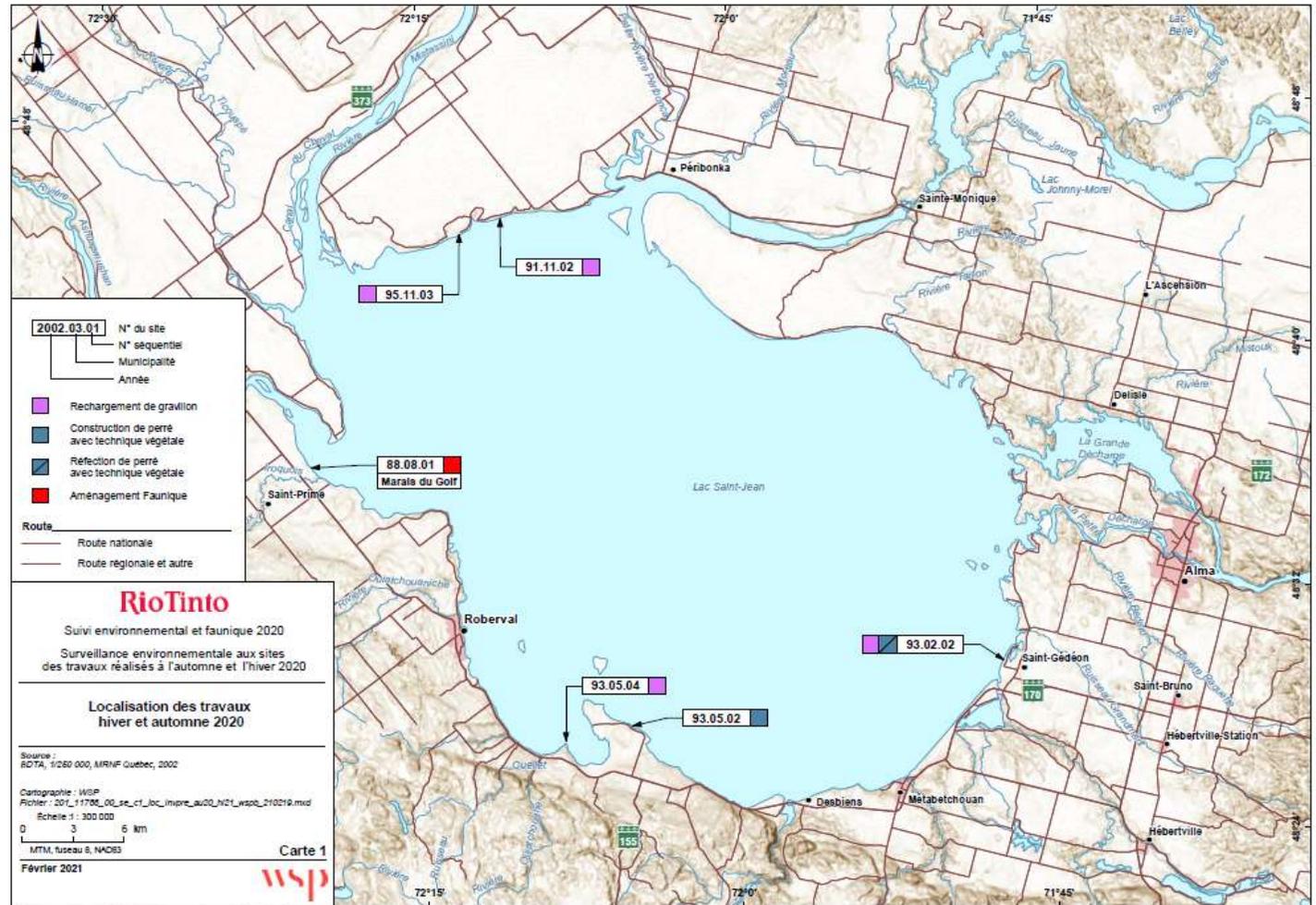


9

ÉTUDES
techniques, sociales,
environnementales et
archéologiques

Travaux en 2020

- 4 sites de rechargement de plage
- 2 sites de perré avec technique végétale
- 1 aménagement faunique
- Échanges avec les riverains pour adapter les travaux



Aménagement faunique au marais du Golf de Saint-Prime réalisé à l'hiver 2020

- Travaux compensatoires lié au projet Belle Rivière
- **Vise à permettre à nouveau la libre circulation des poissons entre le lac et le marais** qui n'était plus possible depuis le début des années 2000
- Ce projet engendrera **un gain d'habitat estimé à 5 000 m²** pouvant être utilisé pour l'abri, l'alimentation, la fraie et/ou l'alevinage des espèces présentes
- Travaux de réfection du seuil existant et d'aménagement de liens hydriques



L'efficacité de ces travaux sera suivie au cours des prochaines années

Programmation définitive des travaux

Automne 2020 et hiver 2021

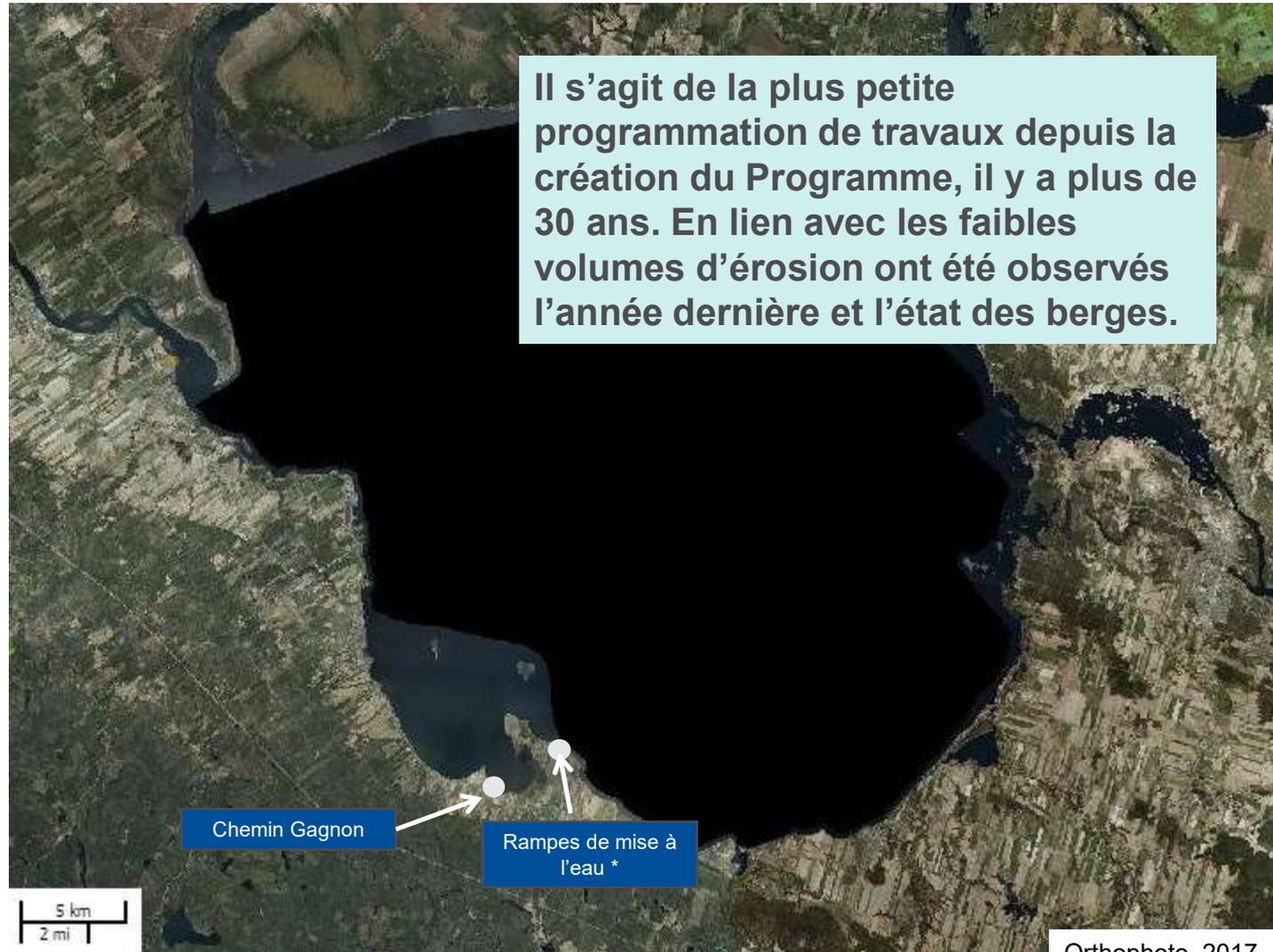
Intrants

1. Arpentage A2019
2. Demandes des usagers
3. Visites terrains en continu

Plus de 100 m de plage ou 30% inférieurs à 8 m de large

Sites qui font l'objet de demandes de riverains

Sites qui font l'objet de suivis particuliers



Sécurisation de 8 rampes de mise à l'eau à Chambord à l'hiver 2021



Suivi sur l'efficacité à venir

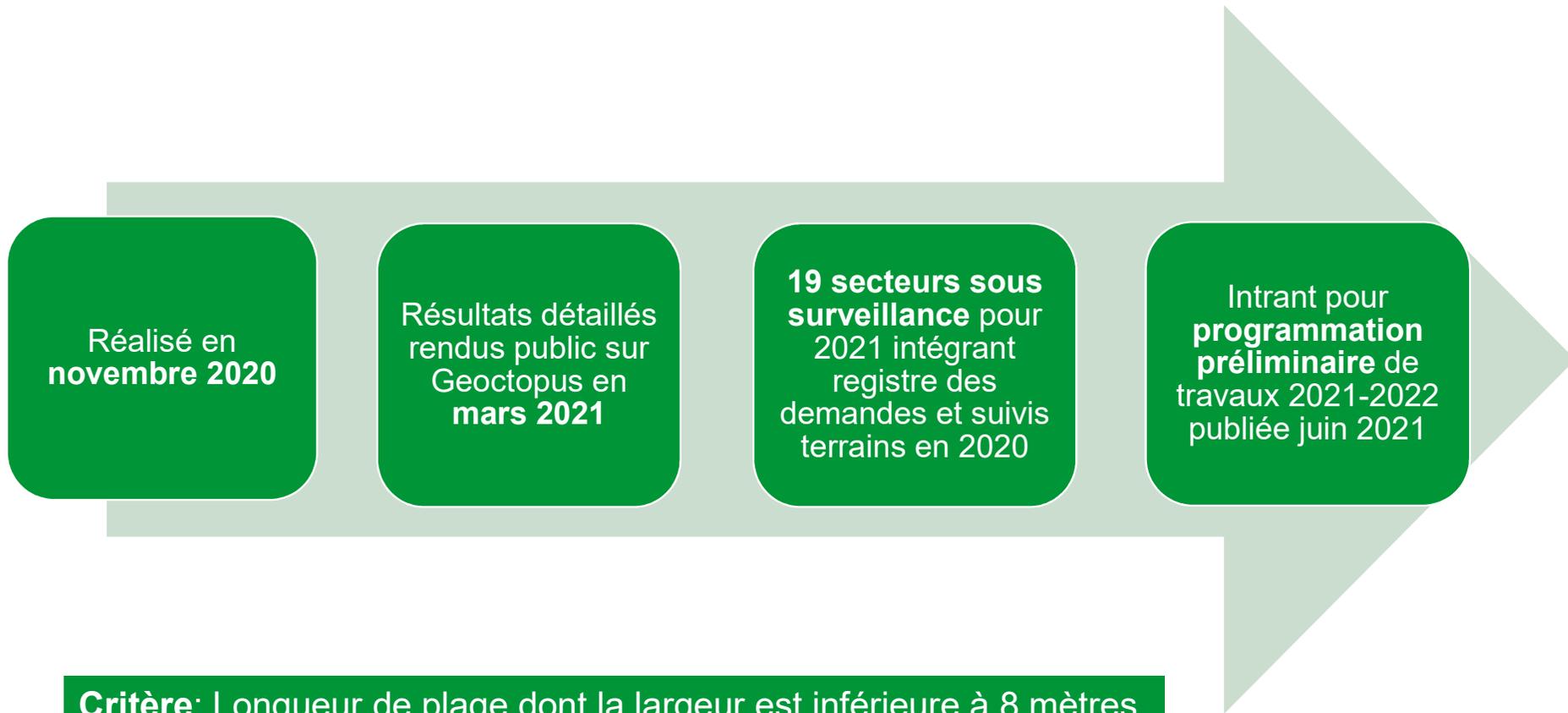
Faits saillants

- Rampes de mise à l'eau aménagées par le Programme - non fonctionnelles
- Conditions érosives importantes à Chambord
- Enjeux environnementaux
- Travail en collaboration avec plusieurs intervenants et consultation en continu depuis 2014 (50 rencontres)
- Suite échanges MELCC: Adaptation du concept
- Retour positif des intervenants du secteur

Secteurs sous surveillance 2021



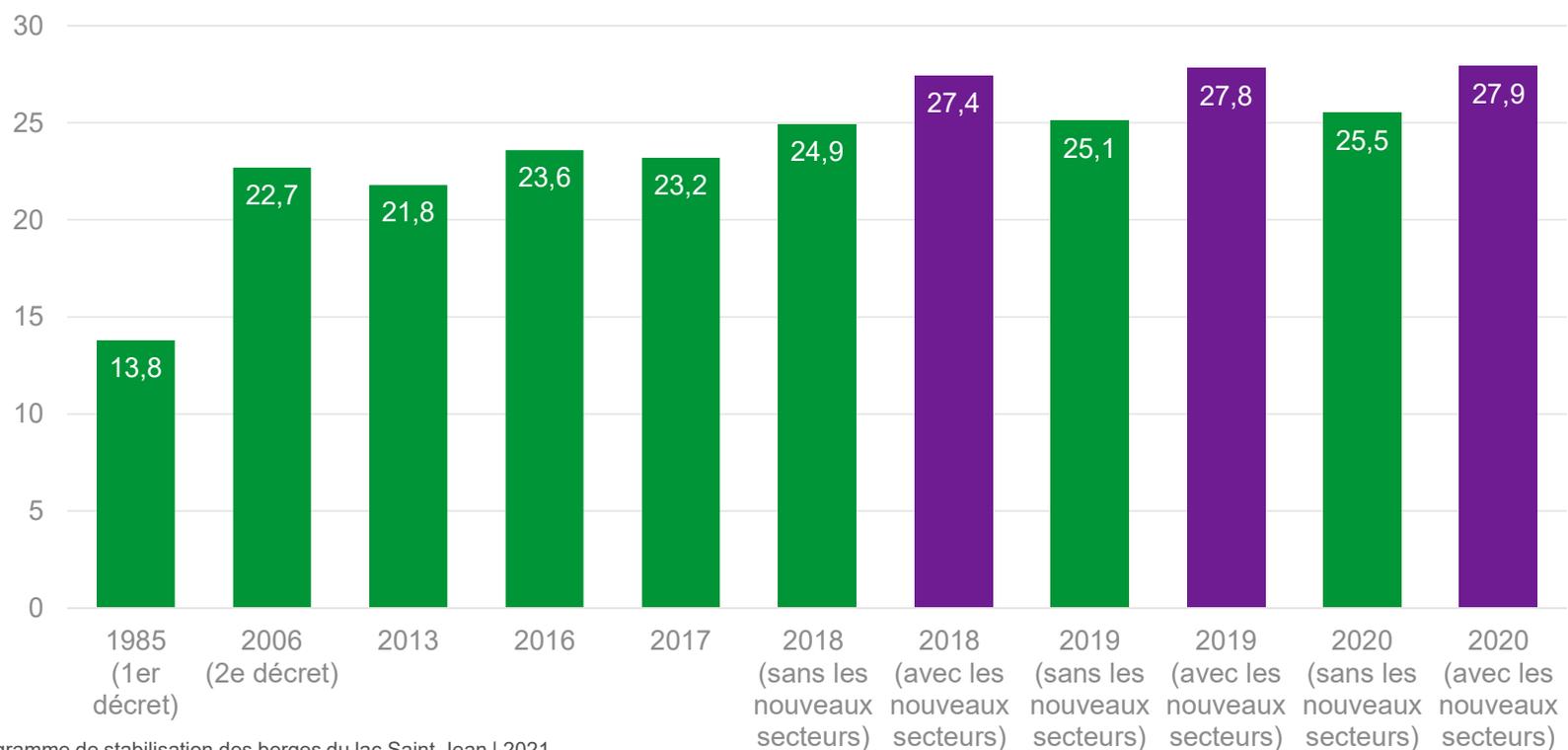
Arpentage annuel des 50 km de plages en 2020



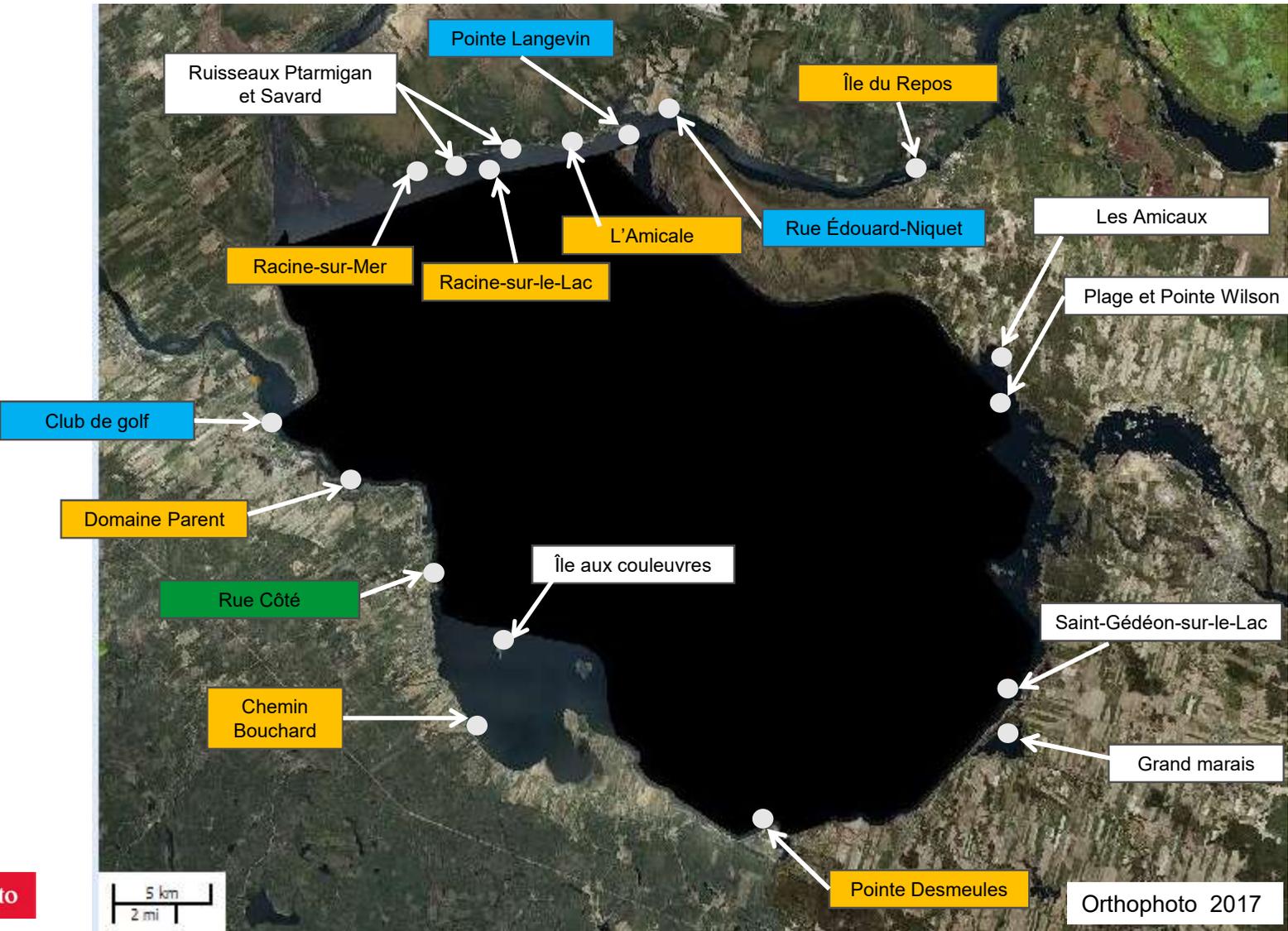
Critère: Longueur de plage dont la largeur est inférieure à 8 mètres sur 30% de leur longueur ou 100 mètres

Résultats d'arpentage

- De 1986 à 2020 : accroissement moyen des largeurs de plages de 85%, soit 11,7 m sur 45 km
 - 5 kilomètres de plage suivis ont été ajoutés en 2018
 - Largeur moyenne 2020 : 27,9 m (+ 0,1 m par rapport 2019)



19 secteurs d'érosion sous surveillance - mars 2021



- Intrants**
1. Arpentage A2020
 2. Demandes des usagers
 3. Visites terrains en continu

Plus de 100 m de plage ou 30% inférieurs à 8 m de large (4)

Sites qui font l'objet de demandes de riverains (6)

Sites qui font l'objet de suivis particuliers (11)

- Ces secteurs représentent des zones sensibles qui pourraient nécessiter des travaux dans la prochaine programmation.
- En règle générale, ces secteurs nécessitent des suivis plutôt que des interventions à court terme

Secteurs sous surveillance 2021

- Ces secteurs ont été ciblés en fonction des résultats de l'arpentage de plage 2020, des visites terrain et des requêtes reçues.
- Ces secteurs représentent des zones sensibles qui pourraient nécessiter des travaux dans la prochaine programmation.
- En règle générale, ces secteurs nécessitent des suivis plutôt que des interventions à court terme.

Secteurs d'érosion sous surveillance 2021

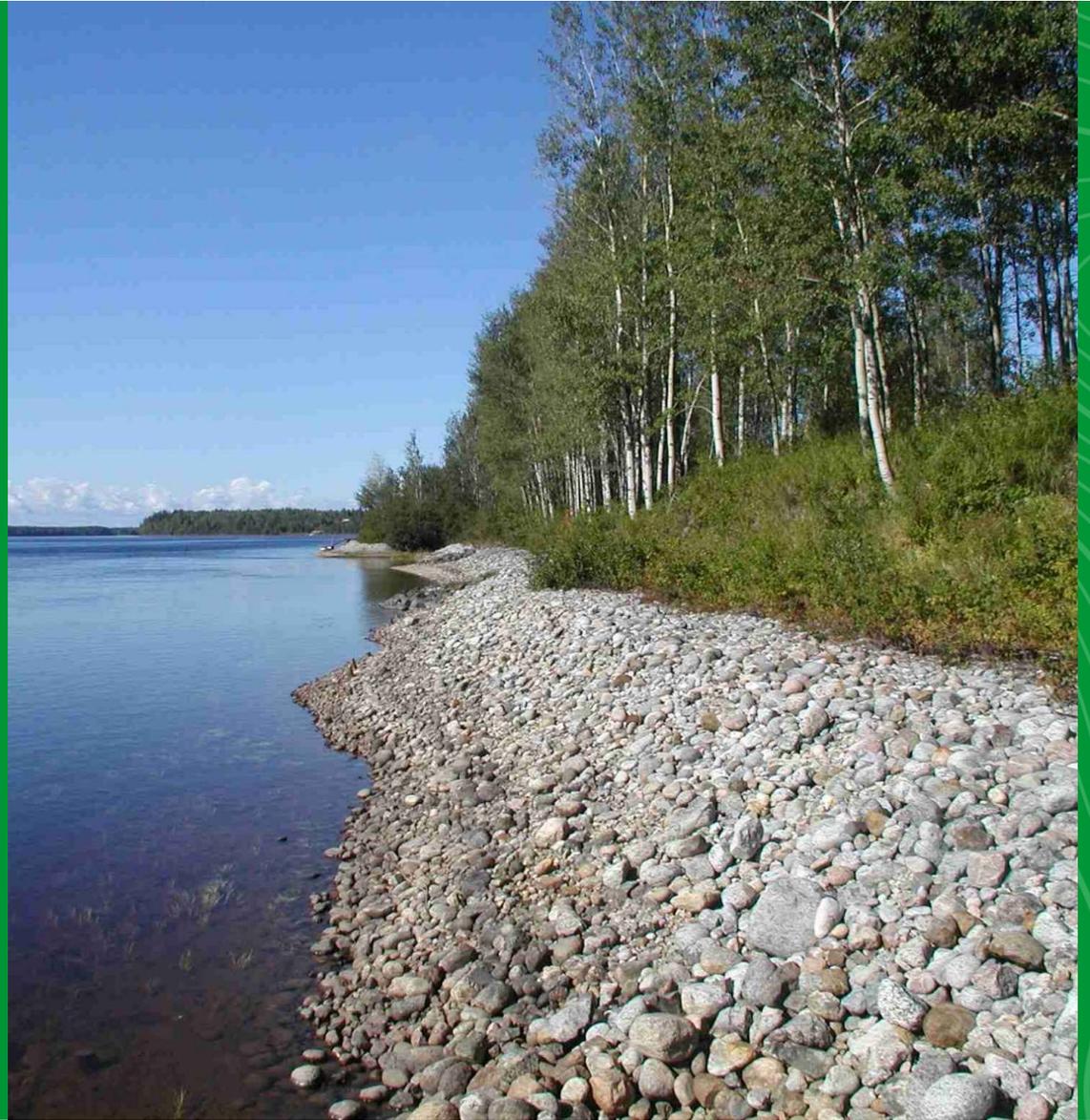
Une analyse de l'ensemble des observations recueillies a permis de dresser une liste de secteurs d'érosion sous surveillance pour 2020. Ces secteurs représentent des zones sensibles qui pourraient nécessiter des travaux dans la prochaine programmation. En règle générale, ces secteurs nécessitent des suivis plutôt que des interventions à court terme.

Localisation	Secteur
Saint-Gédéon	Saint-Gédéon-sur-le-Lac
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	Grand-Marais
Chambord	Pointe Desmeules et Chemins Bouchard
Roberval	Île aux Couleuvres et Rue Côté
Saint-Prime	Domaine Parent et Club de golf
Dolbeau-Mistassini	Pointe Langevin, L'Amicale, Racine-sur-le-Lac, Racine-sur-Mer, Ruisseaux Savard et Ptarmigan
Péribonka	Île du Repos et Rue Édouard-Niquet
Saint-Henri-de-Taillon	Secteur Les Amicaux et Plage et Pointe Wilson

Activités à venir

- Inspections secteurs de plages et berges
- Survol en hélicoptère
- Adoucissement de talus dans certains secteurs de plage avant le 24 juin
- Élaboration de la programmation de travaux automne 2021-hiver 2022 et diffusion à la fin de juin
- Préparation de ces travaux

Échanges et questions



Belle Rivière



Contexte

- Depuis 2011, des rechargements de plage sont réalisés annuellement à Saint-Gédéon-sur-le-Lac. Cette situation devait être adressée considérant que typiquement au lac Saint-Jean, la fréquence des rechargement est de 5 à 7 ans.



Objectif

- Le projet Belle Rivière visait à **réduire la fréquence des rechargements** de plage à **long terme** à St-Gédéon-sur-le-Lac. Le but était de reconfigurer l'embouchure et de l'éloigner de la plage comme en 1981. Ceci afin de favoriser l'accumulation de matériaux en face de la plage pour adoucir la pente et ainsi diminuer l'énergie des vagues.

Nos attentes envers le projet

- Solution durable
- Mesures de suivi de la performance
- Retour à long terme à des rechargements à des fréquences typiques (5 à 7 ans)



Photographie 1981

Un projet progressif en 4 phases.



Projet Belle Rivière en 4 phases:

Phase 1 – Hiver 2014

- Construction de 3 épis au banc de sable de Métabetchouan

Phase 2 – Hiver 2019

- Relocalisation de l'embouchure

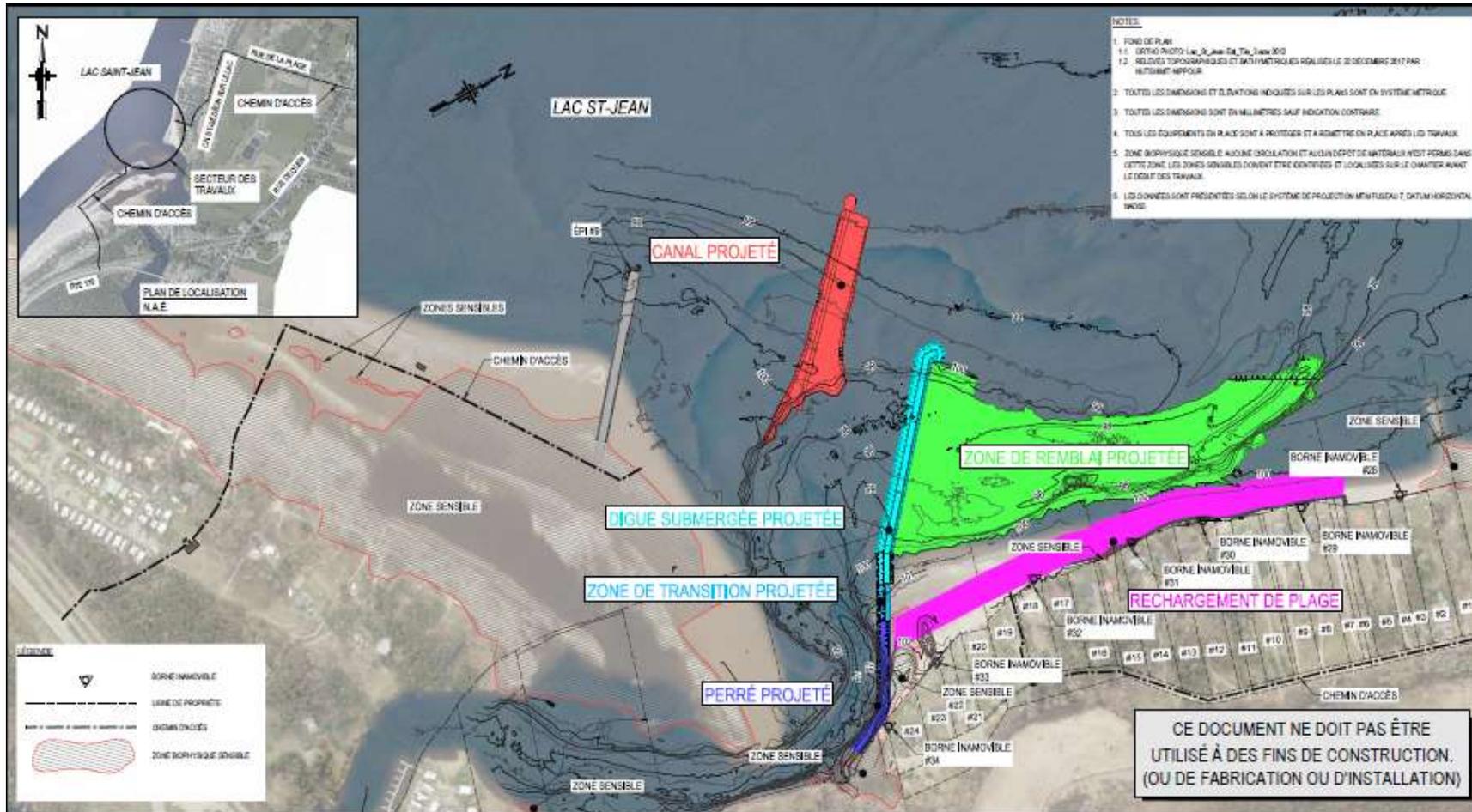
Phase 3 – Printemps/Été 2019

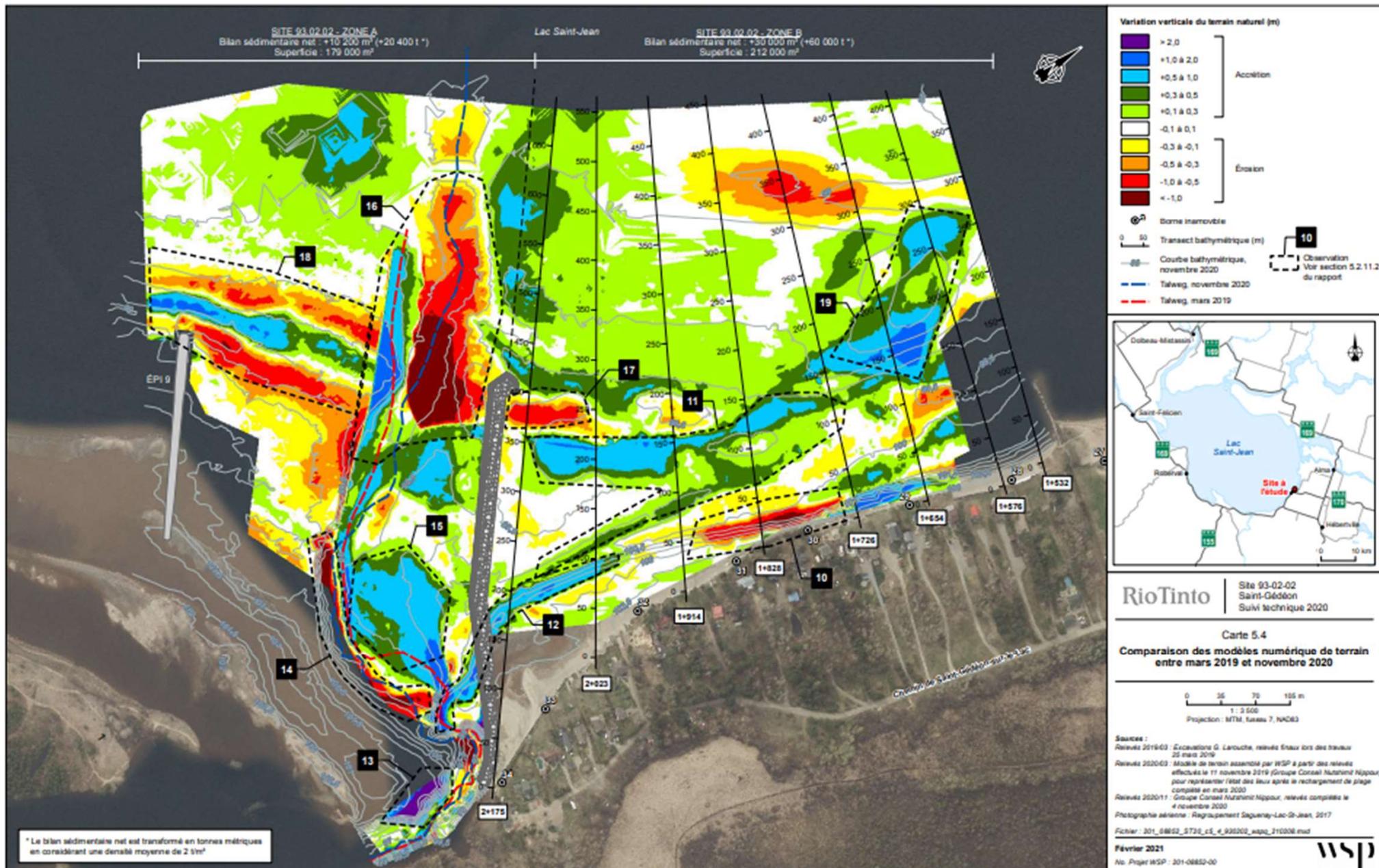
- Remise en état

Phase 4 - 2019 et plus

- Suivi et ajustements au besoin

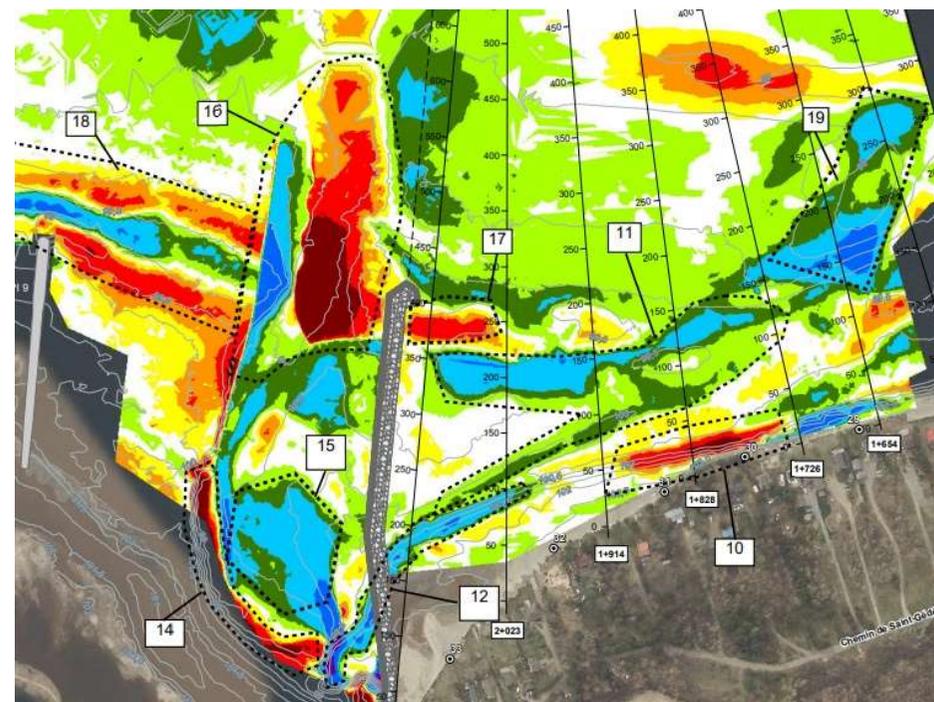
Travaux réalisés à l'hiver 2019 – Phases 2 et 3





Belle Rivière

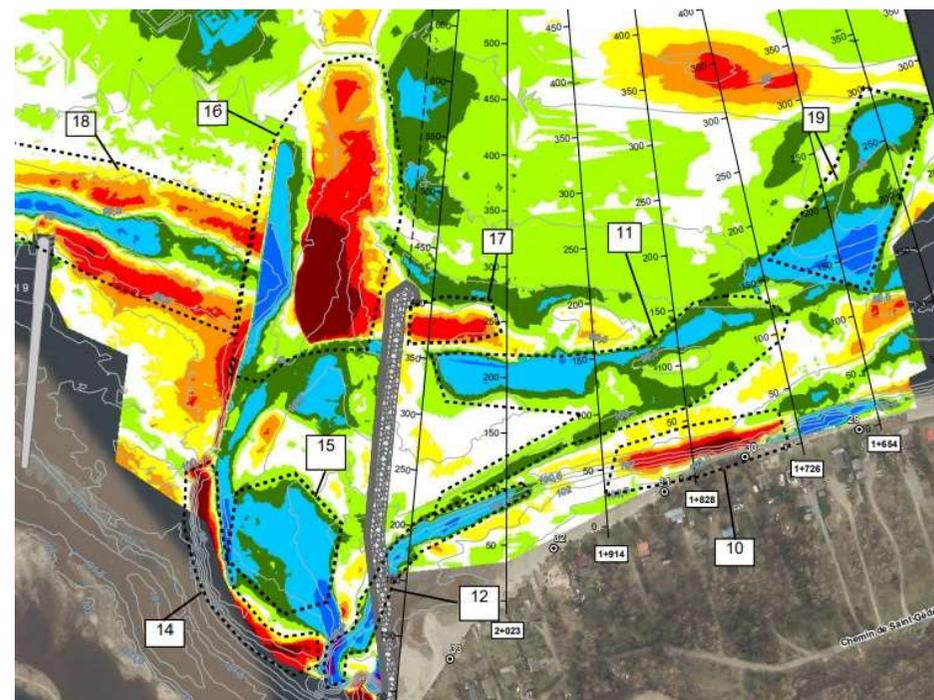
- Les suivis réalisés avant et après les travaux de l'hiver 2019 démontrent que **ceux-ci répondent aux attentes** :
 - Le canal ne sort plus du côté de Saint-Gédéon-sur-le-Lac, mais davantage directement vers le lac, ce qui permettra, à terme, de réduire l'énergie des vagues dans ce secteur de plage.
- Aucun rechargement de plage requis en 2020-2021. Une première depuis 10 ans.
- La **formation de zones d'accumulation** sur le remblai de l'ancien canal présente des signes encourageants que **le secteur évolue vers un nouvel état d'équilibre à moyen terme**.
- Ceci devrait permettre de réduire l'énergie des vagues atteignant la berge et **réduire la fréquence des rechargements à long terme**.



Le suivi technique débuté en 2019 se poursuit dans les prochaines années

Belle Rivière

- Suite à des travaux d'envergure de la sorte, **du temps est requis pour atteindre la pleine efficacité** des interventions. Ce secteur est donc sous observation et **en période de transition vers un nouvel état d'équilibre**.
- Comme tout secteur de plage, il n'est pas non plus à l'abri des aléas de Dame Nature et de ses tempêtes.
- **Ce secteur demeure un des plus sensibles à l'érosion en raison des vents dominants.**
- **Des rechargements seront encore requis, mais ils seront plus espacés dans le temps à long terme.**



Le suivi technique débuté en 2019 se poursuit dans les prochaines années

Prochaines étapes

Juin

- Rencontre avec les riverains de SGSLL
- Travaux d'adoucissement de talus et/ou aménagement d'escaliers

Prochaines années:

- Poursuite du suivi et ajustements au besoin

Échanges et questions



Société Immobilière Alcan Limitée

Renouvellement des baux
Juin 2021



SIAL

- Gestion des propriétés (2000 baux et 1500 privilèges d'accès)
- Gestion des demandes d'autorisation annuelles des riverains (200/an)
- Transferts de baux annuels reliés aux transactions immobilières (200/an)
- Prochain renouvellement des baux sur 5 ans de 2022-2027 (± 300 /an)



Principes qui guident la gestion SIAL



- **Préserver les actifs, droits et privilèges de l'entreprise;**
- **Respecter les lois et règlements en vigueur;**
- **Agir de manière responsable et soucieuse des intérêts du milieu;**
 - Maintenir une cohabitation harmonieuse avec les locataires et propriétaires riverains;
 - Concilier les attentes exprimées par les riverains et la population en ce qui a trait à l'utilisation des berges du lac Saint-Jean à des fins d'accès au lac, de récréotourisme et de villégiature.

Nouveau bail

- La Société Immobilière Alcan Limitée (SIAL) a entrepris son processus de préparation du renouvellement dès 2020.
- Des sessions d'échanges ont été organisées avec un comité de travail formé par des représentants de la communauté, de Riverains Lac Saint-Jean 2000 et du Conseil de gestion durable.
- L'objectif était d'écouter les besoins et préoccupations du milieu pour ainsi bonifier notre bail tout en conservant le cadre de gestion des baux et en respectant les contraintes juridiques et opérationnelles de Rio Tinto.
- Des éléments ont été bonifiés afin de permettre plus de clarté, de même qu'une plus grande prévisibilité et sécurité pour les locataires.
- Rio Tinto tient à remercier le comité de travail qui a permis des échanges sérieux et constructifs afin de bonifier certains aspects de notre bail.

Quelques éléments clés :

- Votre bail a une durée de 8 ans, à laquelle s'ajoute maintenant **une option de renouvellement supplémentaire de 8 ans**. Cela signifie que si vous résidez à Saint-Gédéon, par exemple, le premier renouvellement aura lieu en 2030 et le deuxième sera valide jusqu'en 2038. Pour Alma, on parle de 2042.
- Il n'y a **aucune augmentation des frais de loyer**. Depuis plus de 30 ans, ceux-ci se limitent au paiement des taxes pour l'utilisation du terrain sous bail.
- Des clauses de définitions ont été ajoutées pour **faciliter la compréhension** du bail.
- Dans des cas exceptionnels, lorsque l'expiration résulte du refus de la SIAL de renouveler le bail ou de sa terminaison unilatérale par la SIAL et que le locataire n'est pas en défaut, la SIAL paiera la **valeur marchande** des bâtisses et constructions laissées sur le terrain loué au lieu de la valeur au rôle municipal.

Changements

Les changements apportés au bail sont le fruit des échanges et de la collaboration entre le comité de travail et l'équipe de la SIAL.

Vous nous avez dit	Nous avons convenu
Besoin d'une plus grande prévisibilité et de sécurité pour les locataires	<ul style="list-style-type: none">› Option de renouvellement de 8 ans supplémentaires› Ajustement à la clause d'assurance responsabilité du locataire (retrait du recours subrogatoire)› Valeur marchande plutôt que valeur au rôle d'évaluation› Possibilité de publication du bail
Besoin de clarté pour certaines clauses	<ul style="list-style-type: none">› Ajout de définitions› Ajout des politiques de la SIAL en annexe› Ajout d'un article regroupant et précisant le déroulement d'une cession du bail› Ajout d'une clause pour encadrer le droit de la SIAL d'accorder à des tiers des servitudes afférents au terrain loué
Demande de mesures pour faciliter le financement	<ul style="list-style-type: none">› Durée du bail augmentée avec l'option de renouvellement› Possibilité de publication du bail› Protection de la valeur marchande› Clauses et définitions améliorant la clarté› Les investissements récents témoignent de la confiance de Rio Tinto en son avenir dans la région

Secteurs de renouvellement des 2000 baux

Le processus de renouvellement des cinq secteurs se déroulera de 2022 à 2027, en commençant par le secteur de Saint-Gédéon en mars 2022.

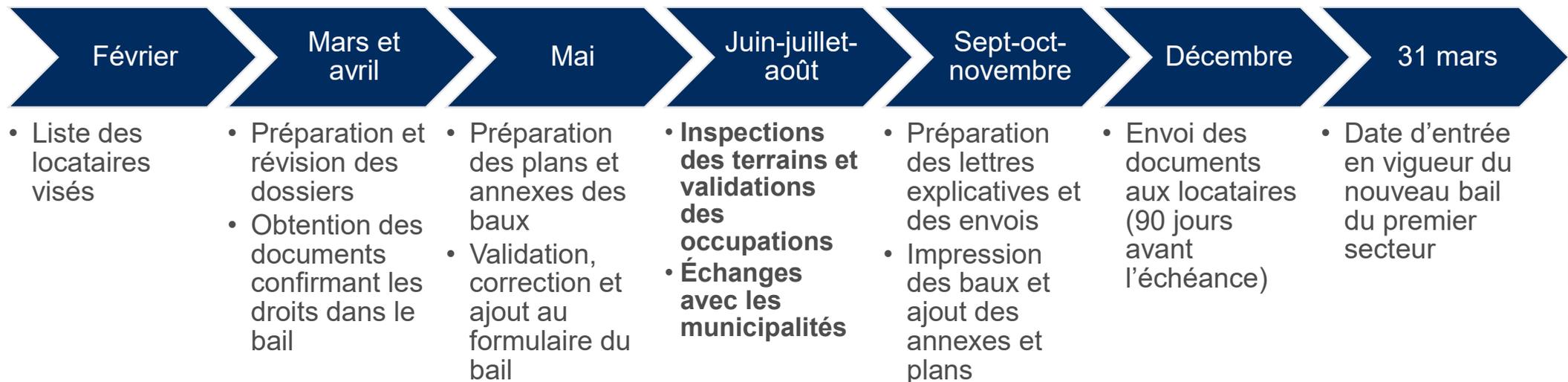
Municipalité(s)	Renouvellement	Expiration	Expiration avec l'option de renouvellement
Saint-Gédéon	1 ^{er} avril 2022	31 mars 2030	31 mars 2038
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix Desbiens	1 ^{er} avril 2023	31 mars 2031	31 mars 2039
Chambord Roberval Saint-Prime Saint-Félicien (jusqu'à la rivière Ashuapmushuan)	1 ^{er} avril 2024	31 mars 2032	31 mars 2040
Saint-Félicien (côté nord de la rivière Ashuapmushuan) Dolbeau-Mistassini Péribonka	1 ^{er} avril 2025	31 mars 2033	31 mars 2041
Sainte-Monique Saint-Henri-de-Taillon Alma	1 ^{er} avril 2026	31 mars 2034	31 mars 2042

Prochaine étape

- Selon votre secteur, vous recevrez une invitation personnalisée par courriel à signer votre bail électronique trois mois avant votre date de renouvellement.
- Le bail électronique a la même valeur juridique qu'un bail papier traditionnel, mais offre plus de flexibilité.
- Nous utilisons un système sécurisé semblable à celui des institutions financières.
- Un aide à la tâche vous sera fourni afin de vous permettre de remplir le document sans problème.
- Une fois votre document signé, vous recevrez une copie électronique pour vos archives

Calendrier du renouvellement des baux SIAL

(pour chaque secteur durant 5 ans)



2000 baux et 1500 privilèges d'accès

Baux (2000)

- Un droit d'usage exclusif
- Le locataire agit comme un propriétaire
- Permet l'usage à une fin spécifique (villégiature, récréotouristique, agricole, commerciale etc.)
- Durée de 8 ans
- Paiement des taxes en guise de loyer directement aux municipalités

Privilège d'accès (1500)

- Généralement émis sur la bandes riveraine
- Un privilège non exclusif
- SIAL paie les taxes et aucun loyer
- Liés aux baux et propriétés riveraines
- Pas d'échéance, il suit le bail
- Occupation légère et structures en liens avec l'accès au lac

Le locataire doit obtenir les autorisations de la SIAL et se conformer aux règlements municipaux et aux lois et règlements en vigueur lors de travaux sur le terrains loué.

Plus de 30 accès public au lac soutenu par SIAL

Municipalité	Accès
Alma	Pointe Mistook, Dam-en-Terre, Traversée le Madelinot et Véloroute des Bleuets, Colonie Richelieu (Métabetchouan)
Saint-Gédéon	Plage de l'Auberge des Îles ainsi que 7 plages et campings, dont deux municipaux
Métabetchouan	Boisé du banc de sable (vélo de montagne, sentiers pédestres et centre de ski de fond) 6 plages et campings, dont le Rigolet
Desbiens	Halte et belvédère
Chambord	3 plages et campings et deux accès municipaux
Roberval	Île aux Couleuvres
Saint-Prime	Plage municipale et développement du Golf
Saint-Félicien	Deux marinas (riv. Ashuapmushuan et Bôme)
Dolbeau-Mistassini	La plage des Amicaux et camping municipal
Péribonka	Base plein-air
Saint-Henri-de-Taillon	Marina
Parc national de la Pointe-Taillon	Secteurs Saint-Henri-de-Taillon et Saint-Gédéon dont les îles

Demandes à faire à SIAL

Si vous avez un bail avec la SIAL, vous devez faire une demande lorsque vous avez des modifications à faire sur le terrain:

1. Coupe d'arbre ou de branche
2. Installation d'une conduite d'eau de type crépine ou d'une gélinite
3. Construction d'une installation septique
4. Démantèlement de bâtiment
5. Construction ou agrandissement de bâtiment (résidence, garage, remise, etc.)
6. Installation ou réfection d'un quai
7. Installation d'un puits artésien
8. Installation d'une piscine ou d'un spa
9. Travaux de végétalisation, accès à l'eau, etc.

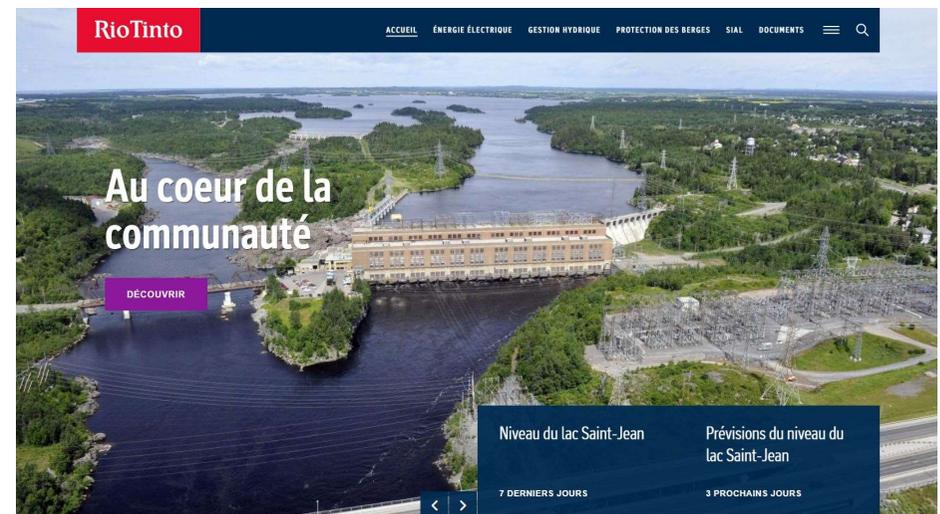
– Le traitement des demandes est généralement réalisé dans un délai de 30 jours

Nouveau site web



Nouveau look pour le site d'Énergie Électrique!

- Conçu entièrement dans la région
- Plus convivial et facile d'utilisation
- On retrouve:
 - Une section Actualités,
 - Des données et prévisions hydriques;
 - L'arpentage des plages du lac Saint-Jean;
 - Un outil de demande en ligne;
 - Tous les documents diffusés lors des rencontres tenues avec la communauté;
 - Et bien plus encore!
- Adresse: energie.riotinto.com



Merci de votre contribution et vos échanges!



- **Abonnez-vous à nos infolettres sur energie.riotinto.com**
- Communiquez avec nous en tout temps:
 - 418 668-0151

Cycle annuel de travaux



Nos engagements

**Priorité : la sécurité
du public dans nos
décisions**



**Collaboration et
travail d'équipe avec
la communauté**



Transparence

